

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme
de Master**

Spécialité : Audit et Control de Gestion

THEME :

**L'Audit Externe et La Gestion du
Risque de Fraude**

CAS : Client du Cabinet PwC

Présenté par :

Mr

Ryad Driadi

Encadré par :

Mme

Lydia BOURENANE Chéri

Année universitaire 2023-2024

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme
de Master**

Spécialité : Audit et Control de Gestion

THEME :

**L'Audit Externe et la Gestion du Risque
de Fraude aux Etats Financiers
CAS : Client du cabinet PwC**

Présenté par :

Mr

Ryad Driadi

Encadré par :

Mme

Lydia Bourenane Chérif

Année universitaire 2023-2024

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l’audit et de la fraude.....	3
Section 01 : Fondamentaux théoriques concernant l’audit.....	5
Section 02 : Fondamentaux théoriques concernant la fraude.....	35
Section 03 : Les scandales de fraude des années 2000 : l’affaire Enron et ses conséquences.....	45
Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l’auditeur en pratique.....	53
Section 01 : Présentation du cabinet de PwC.....	54
Section 02 : couverture du risque de fraude lors de l’audit de l’entreprise K.....	62
Conclusion Générale.....	79
Bibliographie.....	82
Annexe.....	84

Remerciement

Je tiens à remercier le staff du cabinet d'accueil pour ce stage, PwC, pour m'avoir donné cette opportunité. Ce fut pour le moins challengeant, mais incroyablement bénéfique. J'ai côtoyé durant ces quatre mois des personnes hautement qualifiées auprès desquelles j'ai pu énormément apprendre. Je remercie madame Lydia Bourenane Chérif pour son encadrement et d'avoir été patiente avec ma personne jusqu'au dernier jour. Je suis reconnaissant envers mes parents et mes frères pour leur soutien durant ces cinq dernières années, sans eux, je n'en serais sûrement pas là où j'en suis.

Liste des schémas

Numéro du schéma	Titre	Numéro de page
Schéma n°01	Typologie de l'audit	19
Schéma n°02	Triangle de la fraude	40
Schéma n°03	L'organisation de PwC International	55

Liste des figures

Numéro de la figure	Titre	Numéro de page
Figure n°01	Chiffres de PwC international	54
Figure n°02	Carte résumant la location des différents bureau affiliés à PwC à travers le monde	56

Liste des tableaux

Numéro du tableau	Titre	Numéro de page
Tableau N°01	Hiérarchie de la LoS Assurance & Audit	58
Tableau N°02	Synthèse de la matérialité de K	63
Tableau N°03	Analyse des risques inhérents	65
Tableau N°04	Analyse du triangle de la fraude	68
Tableau N°05	Synthèse statistique	71
Tableau N°06	Ventilation de la population par mois	72
Tableau N°07	Ventilation de la population par type d'écriture	73
Tableau N°08	Ventilation de la population par utilisateur	74
Tableau N°09	Liste des schémas comptables	75
Tableau N°10	Spécificité du test	77
Tableau N°11	Population du test des frais de déplacement (analyse du compte 625)	78
Tableau N°12	Performance du test des frais de déplacement	79

Liste des abréviations

A&A : Audit & Assurance
AICPA: America Institute of Certified Public Accounts
BG: Balance Générale
CAATs: Computer Aided Audit Tools
CDD : contrat à durée déterminée
CES: Central Entity Services
CNC : Compagnie national de la comptabilité
COSO: Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission
CPA: Certified Public Accountant
DG : Directeur Générale
DPO: Days Payable Outstanding
DSO: Days Sales Outstanding
EGAs : Evidence Gathering Activities
EL: Engagement Leader
EMEA: Europe Middle East Africa
FASB: Financial Accounting Standards Board
FRC: Financial Reporting Council
FSLIs: Financial Statement Line Items
GL: Grand livre/Grand Ledger
IAASB: International Auditing and Assurance Standards Board
IAS: International Accounting standards
IASB: International Accounting Standards Board
IASC: International Accounting standards Committee
ICAEW: the Institute of Chartered Accountants in England and Wales
ICC: International chamber of commerce
IFAC: International Federation of accountants
IFRS: International Financial REPORTING Standards
IMF: International Monetary Fund
ISA: International Standards on Auditing
IT: Information Technology
ITGCs: Information Technology General Controls
JC: Jesus Christ
JEDI: Joint Energy Development Investments
JETs: Journal Entries Testings
KYC: Know Your Customer
LBC-FT : Lutte contre le blanchiment de capitaux-Financement du terrorisme
LoS: Line of Services
NAA : Normes Algériennes d'Audit
OM: Overall Materiality
P&L : Profit & Loss
PCAOB: Public Company Accounting Oversight Board
PM: Performance Materiality
QPR: Quality Review Partner
SCF : Système Comptable Financier

SEC: Securities and Exchange Commission
SPE: Special Purpose Entity
SUM: Summary of Misstatements RCAI: Revenue courant avant impôt
T&L: Tax & Law
TPM: Team Planning Meeting
UE: Union Européenne
US GAAP: United States Generally Accepted Accounting Practices

Résumé

Depuis l'apparition de ce qui se rapproche le plus de l'audit moderne en 19^e siècle, la fonction est passée par plusieurs phases d'évolution, de la vérification exhaustive des documents en rapport aux charges et produits à l'introduction de l'échantillonnage et en passant par l'appuie sur le contrôle interne, la dernière grande évolution dans la méthodologie générale d'audit mise à part l'introduction des outils technologiques est sans doute l'approche par les risques qui fut un changement structurant de l'audit financier comme pratiqué de nos jours, il semble donc pertinent d'aborder un thème aussi vaste que l'audit par le prisme d'un risque, celui de la fraude en particulier car étant inhérent à toutes entités tout en ayant un rapport particulier à l'audit, car en effet, audit et fraude entretiennent une relation conflictuelle nourrit pas un débat portant sur la définition des frontières des objectifs des audits financiers avec le risque lié à la fraude, ce débat a pris de l'ampleur dans un contexte où l'harmonisation et la normalisation des pratiques d'audit et de comptabilité n'étaient encore qu'un souhait. Bien qu'aujourd'hui les objectifs de l'audit financiers soient définis, la dissonance entre la réalité et l'attente du public reste de guise.

Ce mémoire représente une tentative de définition du rôle de l'auditeur externe vis-à-vis du risque de fraude, et l'appréciation de ce qui est appliqué en réalité à travers une étude cas portant sur un client de PwC Algérie. Il a été constaté que le rôle de l'auditeur quant à la gestion du risque de fraude est défini par la norme ISA 240 comme l'apport d'une assurance raisonnable quant au risque de fraude et ceci implique principalement la couverture du risque de Management Override of Controls et le déploiement des procédures d'imprévisibilité, en mettant en place, de façon respectueuse, des travaux substantifs sur les entrées de journaux (JETs) et des travaux substantifs sur un élément dont l'audit ne peut être attendu par l'audit, les travaux sur le chiffre d'affaire couvre aussi indirectement le risque de fraude.

Mots clés : Audit ; Fraude ; CAC ; ISA ; Risque ; Big Four

Introduction générale

L'audit externe est une fonction essentielle dans l'écosystème économique mondial, depuis la révolution industrielle au 19^e siècle qui a engendré une croissance de la taille des entités ayant pour conséquence l'introduction du financement extérieur, la naissance du marché boursier et la propriété multiple résultant à la séparation de la gestion et de la propriété des entités, le besoin d'une assurance quant à la fiabilité et la sincérité des informations financières se fut de plus en plus ressentir. La fonction n'a cessé d'évoluer depuis au gré des avancés en matière de gestion, gouvernance et de comptabilité ; reste que l'harmonisation des pratiques comptables et d'audit à l'échelle mondiale n'ai eu une réelle concrétisation qu'à l'aube des années 70 du siècle dernier avec la création de l'IAASB, l'organisation qui développe et publie les normes ISA. Cette longue période de flottement engendra un décalage entre les attentes du public en ce qui concerne les objectifs des audits financiers et la réalité que conçoit les professionnels du domaine. En effet, pour les observateurs externes au métier, l'audit se rapporte principalement à la détection et la prévention de fraude, aussi bien que dans le cas d'occurrence de fraude ayant un écho médiatique, les auditeurs sont souvent pointés du doigt. Bien qu'aujourd'hui, le rôle des auditeurs quant à la fraude est bien défini et ce à travers la norme ISA 240, la mal entendu reste présent. L'objectif de ce mémoire est donc de définir le rôle de l'audit quant au risque de fraude et d'expliquer quels sont les travaux à mettre en place qui sont préconisés par la norme ISA 240, le problématique est donc la suivante :

« Quel est le rôle de l'auditeur quant à la gestion du risque de fraude ? »,

Celle-ci engendre les sous-questions suivantes :

- Quel est le rôle de l'auditeur externe quant au risque d'occurrence de fraude ?
- Quel sont les travaux à mettre en place afin de couvrir le risque de fraude ?
- La méthodologie PwC en termes de couverture du risque de fraude est-elle en adéquation avec la norme ISA 240 ?

Les hypothèses formulées dans un effort de fournir des réponses à ces questions sont les suivantes :

- H1 : Apporter une assurance raisonnable quant au risque de fraude

- H2 : Déployer des tests substantifs concernant les comptes de P&L
- H3 : la méthodologie PwC est calqué celle des normes l'ISA

Ce mémoire est divisé en deux chapitres. Le premier chapitre aborde les fondamentaux théoriques relatifs au thème, c'est-à-dire ceux concernant l'audit, la fraude avec une modeste mention du rôle du contrôle interne et la narration explicative de l'affaire Enron. Quant au deuxième chapitre, il y est présenté l'étude de cas effectué, celle de l'audit de l'entreprise K, cliente du cabinet PwC. Une méthodologie qualitative de type descriptive fut employée lors du travail, ce en se basant sur la littérature scientifique et les guides méthodologiques de l'IAASB de afin de définir le cadre théorique, quant à l'étude de cas, il s'agit tout simplement de la description des travaux effectués lors de la mission avec une synthétisation du résultat et une comparaison avec ce qui est préconisé par l'ISA 240 et ce qui a été fait lors de la mission.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

Beaucoup voient l'audit externe comme une formalité légale annuelle dérangeante alors que la fonction est absolument essentielle à la continuité d'exploitation d'une entité et à la sécurisation du marché boursier et financier. Au-delà de jeter du crédit à la chaîne de valeur de l'audité, l'audit externe apporte une assurance aux actionnaires que leurs investissements ne sont pas à plus de risque que nécessaire, parmi ces risques, celui d'occurrence de fraude est assez important, c'est pour cela que l'IAASB y consacre toute une section dans les normes ISA. Afin de comprendre la dynamique entre audit externe et fraude, il est nécessaire de poser les bases théoriques relatives aux deux sujets. Au cours de ce chapitre, audit et fraude sont définis sous différents points de vu, l'aspect histoire se voit donné une certaine importance car il est jugé qu'afin de comprendre la situation actuelle, identifier les moments clé ayant structuré la relation actuelle est une condition sine qua none.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

Section 01 : Fondamentaux théoriques concernant l'audit

Ayant donné naissance à tout un secteur d'une importance capitale dans l'économie moderne, à savoir celui des services professionnels, l'audit, l'externe plus précisément, reste assez mystérieux aux yeux du grand public, par dessein au début de la pratique, cette opacité finit par desservir la fonction quand la confiance du public s'estompe après les événements frauduleux du début du 21^e siècle. Pourtant il n'est pas einsteinien de comprendre les fondamentaux du métier d'auditeur externe, cette section s'applique à apporter une définition à l'audit sous différents prismes et mets en place le cloisonnement théorique de la fonction à travers la typologie, la normalisation et le légal.

1.1. Définitions de l'audit sous différents angles

La définition de l'audit comme de tout concept est relative au point de vue pris afin de l'aborder, intéressons-nous à la définition étymologique du mot audit avant d'aborder la définition de l'audit de manière générale et enfin définissons notre objet d'intérêt principale qu'est l'audit externe.

1.1.1. Définition étymologique

Le mot Audit viens du mot latin « Audire » qui veut littéralement dire « écouter », l'origine de l'intersection de ce mot et de la fonction s'explique par les racines de la fonction, ces dernières seront abordées ultérieurement dans ce mémoire. La définition moderne du terme vient de du mot anglais « To audit » qui peut se traduire par « Vérifier » ou « Contrôler ».

1.1.2. Définition de l'audit

Le processus consistant à obtenir et à évaluer de manière objective des preuves concernant les affirmations sur des événements économiques, afin de déterminer dans quelle mesure elles correspondent aux critères établis, et à communiquer les résultats à des tiers intéressés.¹

1.1.3. Définition de l'audit externe

Appréciation des états financiers d'une entité de la part de professionnels qualifiés et indépendants afin de fournir une opinion impartiale sur leur sincérité et leur reflet ou non de la réalité économique et financière de l'entité auditée, conformément à des normes

¹ Renard, J. (2017). Théorie et pratique de l'audit interne : Primé par l'IFACI. Editions Eyrolles.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

établies.²

1.2. Histoire de l'audit

L'audit est un domaine très dynamique, ceci s'explique par sa relative jeunesse, nous pouvons retracer les racines de l'audit modernes au début du 19^e siècle³, depuis la fonction est évolution constante, corrélée à l'évolution de la finance, de la comptabilité, de la production, en somme, tout aspect d'une entreprise. Là où l'évolution des autres domaines représentant les diverses facettes d'une entreprise se font de façon organique, l'audit dépend grandement de ces autres terrains d'étude. Il est évident que l'environnement et les circonstances extérieures ont toujours un certain impact, l'audit est probablement celui dont la méthodologie est le plus révisée avec le temps qui avance. Il est intéressant de se pencher sur l'histoire de la fonction afin de comprendre son état actuel, bien que très peu de recherche, documentations et publication sur l'histoire de l'audit à contrario des autres facettes du domaine de la comptabilité. Cela revient au fait que les cabinets d'audit, pendant longtemps, gardaient une certaine opacité concernant leurs méthodologie, l'équivalent d'une recette secrète qu'un restaurant ne voudrait pas partager, les cabinets considéraient que ces méthodes étaient leur plus-value apportée. Le brouillard autour de ce qui était vraiment fait en audit, ce qui ne correspondait souvent pas au contenu théorique qui était possible de trouver dans les manuelles d'apprentissage, n'encourageait pas à intérêt au métier, qui pourtant revêt d'une importance capitale.⁴

Des pratiques semblables à celle de l'audit étaient déjà de guise dans l'antiquité⁵, que ce soit en Grèce, en Chine, ou encore en Egypte, quant à la forme moderne de l'audit, son histoire se décompose en 5 parties⁶:

- **Avant 1700**

L'audit aurait des origines antiques, au 3^e siècle avant JC, il semblerait que les gouverneurs romains missionnaient des *questeurs* qui contrôlaient les comptes de toutes les

² Aouina, M. (2019). Le rôle de l'audit externe dans la transparence de la communication financière. Une revue de littérature. Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit, 3(1).

³ Matthews Derek (2006), A History of Auditing: The changing audit process in Britain from the nineteenth century to the present day, Routledge, New York.

⁴ Idem

⁵ Raffegaue Jean, Dufils Pierre & De Monville Didier (1994), L'Audit financier, Que sais-je ? Presses universitaires de France, Paris.

⁶ Owolabi S. A. & Olagunju A. O. (2020), Historical Evolution of Audit Theory and Practice, International Journal of Management Excellence, 16(1), pp. 2252-2259.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

provinces romaines. Le mot audit avait un sens différent que son sens actuel, audit vient du mot *Audire* qui veut dire écouter, car les questeurs missionnés rendaient rapport devant une assemblée d'*auditeurs*. Un peu plus tard, Charlemagne (8^e, 9^e siècle) nommait les *missi dominici*, de hauts commissionnaires motivés par le contrôle des administrations provinciales. En Angleterre, des documents officiels prouvent l'existence d'une fonction se rapprochant de celle d'un auditeur, un acte du parlement anglais sous Edouard 1^e (13^e, 14^e siècle) donnait la latitude aux barons de faire nommer des auditeurs dans le but de vérifier les comptes, et c'est d'ailleurs ces derniers qui produisirent ce qui ressemble au premier rapport d'audit, un document attestant de la véracité des comptes avec la seule mention *Probatur* ; de l'autre côté de la manche durant la même période, Un traité intitulé *La sénéchaussée* faisait la recommandation aux barons de faire intervenir des auditeurs, ou plutôt comme appelés à l'époque des *Acuntures*, afin qu'ils donnent avis sur les comptes durant une lecture publique annuelle, un peu plus à l'Est⁷, Des hommes d'état étaient appelés auditeurs, travaillant sous les ordres de l'ordonnateur de l'audit, que ce soit Roi, Empereur ou même l'église, cette pratique était répandue et découverte 1394 dans la ville de Pise. Le but principal de l'occurrence des audits était de détecter les détournements de fonds, et ainsi protéger les biens et les fonds des états, mais aussi ceux des personnes, ce qu'est le postulat de la théorie du Policier.⁸ Nous remarquons à travers ces exemples historiques que, souvent, le point commun étant le désir d'un ou de dirigeants de territoires important géographiquement parlant de vouloir être au courant de l'état des finances de leurs sujets et des domaines sur lesquels ils avaient droit, afin de mieux diriger, ou encore gouverner, cela est intéressant car il est intuitif de faire le rapprochement entre ces exemples et ceux des premières multinationales du 19^e siècle, lesquelles de par leurs tailles faisaient qu'il n'était pas possible pour un dirigeant de tout contrôler, d'où la nécessité d'élaborer des systèmes de contrôle, et plus tard, des contrôles pour ces contrôles.

- **1700-1850**

La fonction d'audit en étant encore à ses balbutiements, cette période est connue comme celle des vérificateurs, ce qu'on appelait audit était la vérification de documents, cette pratique remonte à l'antiquité, cela était déjà pratiqué en Chine, en Egypte ou encore en Grèce, aux alentours de 350 avant Jésus Christ, de façon similaire, le Roi Henry I avait

⁷ Raffegau Jean, Dufils Pierre & De Monville Didier (1994), L'Audit financier, Que sais-je ? Presses universitaires de France, Paris.

⁸ Owolabi S. A. & Olagunju A. O. (2020), Historical Evolution of Audit Theory and Practice, International Journal of Management Excellence, 16(1), pp. 2252-2259.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

mis en place les *Exchequer* entre 1100 et 1135. Durant cette période, ces vérificateurs étaient missionnés en tant qu'auditeur devant s'assurer que toutes les transactions ayant un lien avec les gains et les charges étaient correctement documentées et justifiées. En même temps, dans les états italiens, des vérificateurs étaient employés afin de s'assurer de la cohérence des sommes d'argent qu'apportaient les capitaines de leurs voyages commerciaux. Cette période étant pré- révolution industrielle, ce qui fait que la plupart des entreprises étaient dirigées par leur propriétaire, la surveillance par l'audit étant alors inutile, cela ne concernait que les personnes et les administrations exerçant des responsabilités fiscales, s'assurant de leurs honnêtetés.⁹

- **1840-1920**

La révolution industrielle est considérée comme étant le principal accélérateur de l'évolution humaines relativement à plusieurs domaines, l'audit et la comptabilité ne font pas exceptions entraînant un jeu de chaise musical faisant de l'audit réglementé une nécessité absolue. La croissance exponentielle des entreprises à cette époque, ainsi que l'introduction des méthodes de production machinales à grande échelle ont résulté d'un besoin de financement conséquent donnant naissance au financement extérieure, pour la première fois, les entreprises, celle à taille importante, n'était plus forcément gérées par leurs propriétaires, dû à la multiplicité de ces derniers. Il se mis en place par conséquent un marché, celui de la bourse entraînant de la spéculation. Si aujourd'hui, le marché boursier étant grandement régulé suite aux conséquences des trois grands craches boursiers que l'on a connu ces 100 dernières années, la régulation au début du 19^e siècle était encore qu'une idée encore débattu entre les parlementaires, car en effet, la spéculation incontrôlée faisaient que les prix étaient hautement volatiles, ce qui mena de nombreuses entreprises à faire faillite, et de nombreux apporteurs de capitaux à être surendettés ou ruinés, sans oublier les cas de fraudes d'entrepreneurs peu scrupuleux.¹⁰

- **1920-1960**

Cette période est synonyme de révolution et de développement pour l'audit, les deux premières guerres mondiales ont mené à l'évolution rapides des techniques de management, l'information financière produite par les entreprises étaient donc plus

⁹ Owolabi S. A. & Olagunju A. O. (2020), *Historical Evolution of Audit Theory and Practice*, *International Journal of Management Excellence*, 16(1), pp. 2252-2259

¹⁰ Idem

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

complète ; l'économie des Etats-Unis et de la grande bretagne ont connu une expansion importante, la renaissance après le crash boursier de 1929 a fait que les entreprises avaient une quantité importante de financement, ce qui a facilité le développement du marché boursier et des institutions financières.

Durant cette période, le cadrage de l'objectif de l'audit commença à se dessiner de plus en plus. La détection de fraude n'était plus le but d'une mission, mais d'assurer que les états financiers présentaient une image fidèle de la situation des comptes de l'entreprise. Les preneurs de décision internes et externes, c'est-à-dire le management de l'entreprise et les institutions financières ou d'autres entreprises concernées comptaient sur les audits afin de leurs donner une base solide d'assistance dans la conduite de leurs fonctions. Le volume des opérations passaient par les entreprises était très volumineux, l'introduction de l'échantillonnage dans les travaux d'audit s'est opérée durant cette période, ainsi que l'appuie sur le contrôle interne, et une généralisation du scope à tous les aspects de l'entreprise et non plus seulement aux comptes de P&L.¹¹

- **1960-1990**

À mesure que l'économie mondiale a évolué, le commerce devint de plus en plus techno- centré, les transactions devinrent plus complexes, le besoin d'un marché financier efficace se fait sentir, et que les actionnaires eurent besoin d'informations fiables et crédibles, l'audit durant cette période avait pour objectif confirmer la crédibilité des informations financière de l'entreprises et de renforcer l'efficacité du marché financier. Comme dans les années 20, les auditeurs se reposaient toujours sur le contrôle interne dans leurs interventions, mais à mesure que la taille de l'entité était importante. Un contrôle interne efficace diminue la charge sur les auditeurs en termes de niveau de test de détails, mais cela présente des limites, car plus la taille de l'entité est importante, plus le contrôle interne devient cher et inefficace, en conséquence, les auditeurs ont fait usages de plus de technique d'analyse, menant au développement de l'approche par les risques en plein milieu des années 80.

L'utilisation des ordinateurs et des outils technologiques en audit augmenta durant cette période, ce qui accéléré les procédures, et le rôle de l'audit évolua de la simple projection de crédibilité sur les états financier, mais les auditeurs devinrent aussi impliqués

¹¹ Owolabi S. A. & Olagunju A. O. (2020), *Historical Evolution of Audit Theory and Practice, International Journal of Management Excellence*, 16(1), pp. 2252-2259

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

dans des engagements hors audit, comme le conseil.¹²

- **1990-à aujourd'hui**

Durant cette période, les firmes d'audits aux Etats-Unis et en Grande Bretagne percevaient une partie importante de leur revenu d'engagements hors audit, notamment Le consulting, l'approche par les risques devint entièrement implémentée. Les divers scandales financiers qui survinrent à la fin des années 90 et le début des années 2000, les plus impactantes étant l'écroulement de grandes entreprises comme Xerox, Enron, Waste Management, Sunbeam, WorldCom, and Adelphia entachèrent sévèrement la réputation et la crédibilité des cabinets d'audit, pour y remédier, ces derniers séparèrent leurs services d'audit et de conseils afin d'éviter tout soupçons de conflit d'intérêt, et beaucoup de mesure ont été entrepris pour améliorer considérablement la qualités des audits. Les réglementations, que ce soit celles relatives aux gouvernements, la commission des marché boursiers ou les organismes structurant les pratiques comptables, furent durcies.

1.2.1. Focus sur la naissance de l'audit financier en grande bretagne

L'audit en grande bretagne a des origines médiévales, du temps ou la pratique se résumait littéralement à l'écoute des comptes afin de s'assurer de la bonne tenue de ceux-là au nom du seigneur local. Il est intéressant de se pencher sur l'évolution de l'audit en grande bretagne, particulièrement en Angleterre car il s'agit du berceau de l'audit modern sans aucun doute avec une relation étroite à la fraude, et ce paracerque, comme dit précédemment, la révolution industriel a commencé en Angleterre au début du 19e siècle, jouant le rôle de terreau fertile à l'apparition de nouveaux secteurs d'activité, donnant naissances à des entreprise de taille conséquente, nous pouvons prendre pour exemple, et pas des moindres, l'apparition des entreprises de chemin de fer, ces dernières ont permis une avancée conséquente dans la professionnalisation et l'avancement de la comptabilité, ces entreprises faisaient parties des acteurs les plus important de l'industrialisation, de par leurs tailles, mais aussi le rôle clé qu'elles ont joué, à savoir assurer le transport des matières premières et des marchandises, la gestion de ces entreprises demandait alors un système comptable assez sophistiqué pour l'époque, et leur audit nécessitait. Ces entreprises à leurs débuts ne produisaient cependant seulement les comptes les plus rudimentaires et avaient souvent des problèmes de fraudes et de malversation, leurs systèmes comptables étaient habituellement très désordonnés, ne présentant aucune

¹² Owolabi S. A. & Olagunju A. O. (2020), *Historical Evolution of Audit Theory and Practice, International Journal of Management Excellence*, 16(1), pp. 2252-2259

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

uniformité entre les exercices, ceci faisait que ces entreprises faisaient appel de façon régulière à des comptables renommés de Londres afin de recadrer leurs systèmes comptables et financiers, comme la Caledonian Railway Company. Parmi ces comptables, William Quilter et William Deloitte.

Pour donner une idée du niveau d'archaïsme mentionné, en 1850, des comptables ont introduit l'utilisation du bilan comptable pour la première fois dans les comptes de The Midland and the South Eastern Railway Companies, à savoir que le bilan comptable a été développé au 14^e siècle par Luca Pacioli. La sollicitation des comptables publiques afin d'organiser la comptabilité des entreprises de chemins de fer était souvent accompagnée d'un rôle d'auditeur, ce qui est aujourd'hui strictement prohibé. Quilter et Deloitte ont contribué à la généralisation de l'utilisation du principe de partie double dans la comptabilité des compagnies de chemins de fer avant l'apparition de «*The Regulation of the Railways Act* » de 1868 qui a marqué un tournant dans l'histoire de la comptabilité des compagnies de chemins de fer en imposant une uniformité comptable et financière à la hauteur de l'importance de ces entreprises dans le tissu industriel de la grande Bretagne, une composante de cette uniformité était la partie double comme norme en prenant comme modèle celle utilisée par Edwin Waterhouse, auditeur de la LNWR et d'autres compagnies de chemins de fer. Cette uniformité a fait que les comptes publiés des entreprises de ce secteur d'activité étaient sûrement les plus organisés et précis, Ces entreprises n'avaient alors plus besoin d'interventions externes pour les rudiments de leurs comptabilités, ces années de chaos ont servi de laboratoire pour le développement de techniques de management plutôt avancé pour l'époque, contribuant à des avancées relativement conséquentes pour les domaines de la comptabilité, le pricing, les statistiques, le marketing, etc. En Relation à l'audit, Huish et LNWR avait mis en place des contrôles internes aussitôt qu'en 1870.¹³

Les autres industries n'ont pas tardé à suivre et d'implémenter des techniques comptables efficaces et relativement modernes, le management en grande Bretagne restait désordonné dans son ensemble faisant contraste avec les voisins d'outre atlantique, ceci était majoritairement dû au fait que la grande majorité des entreprises britanniques étaient des entités familiales, et les propriétaires faisaient preuve d'une défiance envers les personnes de l'extérieur, souvent bien plus qualifiées avec des parcours académiques intéressants, refusant de leur déléguer des responsabilités et ne questionnant que très

¹³ Matthews Derek (2006), *A History of Auditing: The changing audit process in Britain from the nineteenth century to the present day*, Routledge, New York.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

rarement leurs méthodes managériales. Il était donc pas rare de trouver des entreprises au début du 20^e siècle utilisant encore un système comptabilité de partie simple.¹⁴

Une grande disparité pouvait être observée dans les entreprises britanniques concernant le niveau de sophistication de leurs système comptables, des entreprises comme Ferranti (fabricant d'appareils électroniques) avait un chef-comptable et un département comptabilité en 1889, Pilkingtons (Fabriquant de verre) avait même un département d'audit avant même la première guerre mondiale. Ces exemples sont assez rares, pour la grande majorité des entreprises, un retard accru était omniprésent, des entreprises n'avait pas de comptables professionnels jusqu'à même après la première guerre mondiale ; ces dernières étaient dans l'obligation d'assainir leurs situations si elles voulaient être éligible à se transformer en

« *Joint Stock Company* », équivalent d'une SPA en Algérie, afin de continuer de croître ; selon le *Companies Act of 1856* et *1862*, Elles devaient tenir leur comptabilité en partie double, ou du moins présenter un bilan dans un modèle standardisé.¹⁵

La nomination d'auditeurs de la part des détenteurs de capitaux était un point du *Company clauses consolidation Act of 1845*, cette pratique était déjà commune chez les entreprises de chemins de fer dû à l'apport massif et récent de capitaux de la part d'investisseurs *aveugles*, c'est-à-dire des investisseurs n'ayant pas de rôle quotidien dans la gestion de l'entreprise, leur seule assurance sur la bien séance de celle-ci était l'avis fourni par les auditeurs. Ces derniers mandataient des auditeurs dit "amateurs" faisant partie des actionnaires, dont les travaux n'étaient que sommaires et superficiels, les diverses fraudes mises en lumières durant la 2^e partie du 19^e siècle n'ont fait que prouver cela. Ces auditeurs amateurs faisaient parfois appel à des auditeurs professionnels afin de les accompagner, c'est de cette façon que Edwin Waterhouse (le Waterhouse de, plus tard, PriceWaterhouseCouper, PwC) s'est fait une renommée. Cette sorte de sous-traitance était souvent dans l'ignorance des actionnaires. Cette dynamique s'est essoufflée à la fin du 19^e siècle et des presque chaque compagnie de fer employait des auditeurs professionnels, ou du moins un mixte d'auditeurs amateurs et professionnels jusqu'à la disparition de ceux-là de façon définitive. Les travaux d'audits en grande bretagne, parfois jusqu'à ce jour, prennent la forme d'un spectre, allant de ce les comptables certifiés de l'époque appelaient "Brown paper parcel

¹⁴ Matthews Derek (2006), *A History of Auditing: The changing audit process in Britain from the nineteenth century to the present day*, Routledge, New York.

¹⁵ Idem

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

jobs'' au ''Pure Audit''.¹⁶

''Brown paper parcel jobs'' n'a pas de traduction pratique en français, nous pouvons faire un effort de traduction plus ou moins littéral qui donnerait 'des travaux de brouillons parcellés'' n'expliquant tout de même pas le sens du terme. Il s'agissait d'intervention d'audit où, dû à la comptabilité imparfaite de l'audité, il été demandé alors aux auditeurs de finaliser les travaux comptables de l'entreprise dans un premier lieu, c'est-à-dire dresser les comptes, établir la balance, les P&L. notons que la comptabilité d'une entreprise est rarement parfaite de nos jours, alors s'attendre à de la perfection à l'époque relève de l'ordre de l'impossible ; utiliser alors l'expression « comptabilité imparfaite » est un euphémisme. Les audits purs sont devenus la norme que bien plus tard, ce n'était pas encore le cas en grande bretagne dans les années 60,¹⁷ et ça ne l'est toujours pas parfois en Algérie.

Ceci posait un problème de déontologie et d'éthique, comment un comptable pourrait auditer son propre travail et emmètre un avis indépendant et sincère ? ce qui représente l'objectif primaire d'un auditeur. Bien que les règles en matière étaient un tant soit peu flou à l'époque, il était tout de même défini qu'une séparation entre l'élaboration d'informations financières et leur audit était de guise, bien que les pratiques les plus anciennes trouvaient préférables que l'auditeurs dresse lui-même les compte afin que la forme soit académique, ceci entraînait un décalage entre l'audit théorique enseigner dans les manuels d'université et l'audit pratique, un fausse délimitation pourtant nécessaire pour l'image de la jeune profession. Cette bifurcation des auditeurs dans l'élaboration des informations financière était d'entant plus problématique lorsqu'il était question de fraude, les auditeurs missionnés par les actionnaires de détecter et de prévenir la fraude pouvaient parfois s'en rendre complice.¹⁸

Le comptable renommé et certifié, Gilbert Garsney, était témoin en 1921 lors du procès concernant la fraude impliquant des auditeurs et des comptable de la *Farrow Bank*, (Une banque qui proposait des produits très concurrentiels aux détenteurs modestes bourses, l'a rendant insolvable en 1920, en effet, la banque avait fermé ses porte le 20 décembre 2020 avec 100 000 livres de capital, et les a réouvert avec 10 fois cette somme le lendemain, dans une optique de rachat par la firme d'investissement, *Norton, Read and Company*, ces derniers se rendirent compte de la supercherie, et Thomas Farrow, fondateur et co-directeur de la banque, William Walter Crotch, codirecteur et Frederick Duncan Tabrum Hart,

¹⁶ Matthews Derek (2006), *A History of Auditing: The changing audit process in Britain from the nineteenth century to the present day*, Routledge, New York.

¹⁷ Idem

¹⁸ Matthews Derek (2006), *A History of Auditing: The changing audit process in Britain from the nineteenth century to the present day*, Routledge, New York.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

complice ; furent arrêtés et jugés pour fraude)¹⁹, ce dernier, questionné sur une quelconque objection face au fait qu'un cabinet de comptabilité s'occupe de la comptabilité d'une entreprise tout en se chargeant de son audit, il répond que cela représentait un problème et avoua que ce genre de pratique existait bel et bien, et ceci à grande échelle.²⁰ A noter que dans les affaires judiciaires de la fin du 19^e au début du 20^e siècle ou des auditeurs étaient appelés comme témoin, les juges ne soulignaient l'assertion d'indépendance que dans rares cas.²¹

La création d'organisme tel *the Institute of Chartered Accountants in England and Wales* (ICAEW) en 1880 était, une première étape vers l'harmonisation des professions en rapport à la comptabilité vers laquelle elles se dirigeait durant le 20^e siècle.²²

1.2.2. Les Etats-Unis et grande bretagne : globalisation et harmonisation durant le 20^e siècle

Les deux premières guerres mondiales ont apporté autre chose à la société que des mort et la désolation, le monde de l'industrie a grandement évolué durant cette période, la comptabilité et l'audit n'en sont pas exempt, la mise à jour du *Companies Act* de 1929 en Angleterre à mis en place un cadre réglementaire concernant l'information financière et les audits pour les entreprises. Les retombés de crise financière de la même année confirmèrent encore une fois le besoin de réglementation et de surveillance et menèrent vers la création *The Board of auditors*, le *Companies Act* de 1947 a renforcé le règlement imposé par sa version antérieure. Outre-Atlantique, les Américains, de chez qui la crise émana, suivent l'exemple de leurs ex-colonisateur en ratifiant en le *U.S Securities Act of 1933* et *The Securities Exchange Act of 1934*, affirmant le consensus sur lequel l'information financière doit gagner en fiabilité et transparence.²³

L'après-guerre a vu la consolidation des pratiques d'audit et l'émergence de grands cabinets d'audit multinationaux. L'expansion du secteur des services financiers, associée aux progrès technologiques, en particulier l'adoption de systèmes comptables informatisés,

¹⁹ Matthews Derek (2006), *A History of Auditing: The changing audit process in Britain from the nineteenth century to the present day*, Routledge, New York.

²⁰ Idem

²¹ Matthews Derek (2006), *A History of Auditing: The changing audit process in Britain from the nineteenth century to the present day*, Routledge, New York.

²² Idem

²³ Lee Teck-Heang & Azham Md.Ali (2008), *The evolution of auditing: An analysis of the historical development*, *Journal of Modern Accounting and Auditing*, 4(12), p1.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

a transformé les méthodologies et les processus d'audit.

L'ICAEW a joué un rôle central dans l'établissement des normes d'audit et la promotion du développement professionnel au sein de la profession d'audit. La dynamique de professionnalisation de la profession d'audit continua sur sa lancée au cours du siècle, aux Etats-Unis avec la création d'organisme professionnel comme le AICPA (*the American Institute of Certified Public Accountants*), la version américaine du ICAEW, ces organisations jouèrent un rôle crucial dans l'instauration de méthodologies standards, mettre en place un code d'éthique et imposer une certification des membres de leurs corps de profession.²⁴ Ce siècle est celui de la croissance considérable des grands cabinets d'audit qui seront connus plus tard comme le « *Big Eight* » puis « *Big Six* » avant d'être connus aujourd'hui comme le « *Big Four* » ; Le nombre s'est vu se réduire au fil des années, des fusions et des dissolutions pour cause de scandale, la mondialisation en cours a été un carburant pour le développement de ces cabinets qui englobent des centaines de cabinets aujourd'hui, mais a aussi servi à développer une harmonisation des pratiques comptable.²⁵ Des organisations comme la chambre internationale du commerce (ICC) ou la ligue des nations, ancêtre des Nations Unies, sont à la source des discussions d'harmonisation internationale des pratiques comptable. La création du fonds monétaire international (IMF) après la seconde guerre mondiale a apporté une base à la collaboration pour une standardisation, mais il faudra attendre 1973 pour que l'IASC (International Accounting standards Committee) soit fondée²⁶, cette organisation est le fruit de la volonté de mettre en place des standards internationales exprimés des dizaines d'années auparavant, elle publie en l'IAS (International Accounting standards) en 1975, les pays occidentaux, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Canada en particulier, vont se calquer sur cette publication pour produire leurs systèmes comptables, cela ne reste que la première brique dans la construction des principes comptables appliqués de façon harmonieuse dans le monde entier, facilitant l'expansion des entreprises et agissant comme facilitateur, entre autres réglementation allant dans ce sens, du développement des multinationales.²⁷

Plus propre à l'audit, l'IAASB a vu le jour en 1978²⁸ afin de développer des

²⁴ Lee Teck-Heang & Azham Md.Ali (2008), The evolution of auditing: An analysis of the historical development, *Journal of Modern Accounting and Auditing*, 4(12), p1.

²⁵ Document internes à PwC

²⁶ <https://www.ifrs.org/content/dam/ifrs/about-us/who-we-are/who-we-are-french-v2.pdf> (20/04/2024 à 20h)

²⁷ <http://mapage.noos.fr/moulinhg02/1945.2000/mondialisation./multinationales.html> (20/04/2024 à 20h)

²⁸ <https://www.iaasb.org/about-iaasb> (20/04/2024 à 21h)

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

standards en matière d'audit et d'assurance. L'organisation publie depuis 1991 l'ISA²⁹, le guide officiel permettant à une l'instauration de standards internationaux en matière d'audit.

Malgré les diverses réglementations mises en place, des scandales n'ont pas empêché l'immaculation de la profession de la suspicion du public et des autorités appelants a toujours plus de réglementation, donnant naissance au FRC (*Financial Reporting Council*) en 1990.³⁰ se dirigeant toujours vers plus de transparence et de qualité en audit, mais aussi à de meilleure gouvernance d'entreprise, surtout en Angleterre ou diverses industries sont en état de décrépitude.³¹

En 2001, se créa l'IASB, remplaçant l'IASC³², il s'agit d'un tournant important dans l'histoire de l'audit et de la comptabilité, car cette organisation avait comme projet d'établir des standards uniques et globale de comptabilité et d'audit d'haute qualité en réponse à la multiplication des scandales entachant la profession durant la dernière décennie, il s'agit de l'IFRS. De nombreux pays embrassèrent ces standards et abandonnèrent ou modifièrent leurs systèmes comptables afin qu'ils convergent avec L'IFRS. En 2005³³, l'union européenne rendent obligatoire pour entreprises cotées en bourse de présenter leurs états financiers selon les standards de l'IFRS, menant vers une harmonisation au sein de l'UE.

1.3. Typologie de l'audit

Il est possible de classer l'audit selon les types de ce dernier en plusieurs catégorie, ceci en prenant compte ses objectifs, son champ d'applications, des méthodes utilisés. Voici les différents types d'audit :

1.3.1. Selon son champ d'application

- **Audit Financier**

Vérifie que les états financiers d'une organisation sont fidèles, véridiques et intégraux. Son objectif est de vérifier si les états financiers sont rédigés en respectant les principes comptables admis et s'ils reflètent fidèlement la situation financière de l'entreprise.³⁴

²⁹ <https://www.iaasb.org/about-iaasb> (20/04/2024 à 21h)

³⁰ <https://www.instituteforgovernment.org.uk/explainer/financial-reporting-council> (20/04/2024 à 21h)

³¹ James Foreman-Peck & Robert Millward (1998), *Public and Private Ownership of British Industry 1820–1990*, Oxford Scholarship Online, Oxford Scholarship Online, London.

³² ifrs <https://www.ifrs.org/content/dam/ifrs/about-us/who-we-are/who-we-are-french-v2.pdf> (20/04/2024 à 20h)

³³ idem

³⁴ Falloul Moulay El Mehdi (2012), *Audit financier, universitaires européennes*, Saarbrücken.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

- **Audit Opérationnel**

Analyse la performance et l'efficacité des activités d'une entreprise, ainsi que la conformité aux politiques et procédures établies. Son objectif est de repérer les atouts, les lacunes et les possibilités d'amélioration dans les procédures opérationnelles.

- **Audit de Conformité**

Assure le respect des lois, des réglementations, des normes et des politiques en vigueur par une organisation. Son objectif est d'assurer que l'entreprise respecte les règles légales et réglementaires qui s'appliquent à ses activités.

- **Audit IT**

Analyse les mesures de sécurité informatique et la sécurité des systèmes d'information au sein d'une entreprise. Son objectif est de garantir l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données et des informations stockées dans les systèmes informatiques.

- **Audit Environnemental :**

Évalue les conséquences environnementales des activités d'une entreprise et sa conformité aux lois et réglementations en matière d'environnement. Son objectif est de repérer les dangers pour l'environnement, de favoriser la durabilité et d'améliorer les performances environnementales.

1.3.2. Selon les exécuteurs

- **Audit Interne :**

Evalue l'efficacité des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne au sein d'une organisation, menée par des auditeurs internes. Son objectif est de garantir la gestion et le contrôle des activités de l'organisation à la direction et au conseil d'administration.³⁵

- **Audit Externe :**

Effectué par des auditeurs externes indépendants qui évaluent les états financiers d'une entreprise afin de garantir leur fidélité et leur conformité aux principes comptables couramment acceptés. Il a également pour objectif de repérer les risques importants et d'informer les acteurs externes, comme les investisseurs et les créanciers.³⁶ Ce type d'audit est effectué par des cabinets d'audit, se décomposant en deux types ;

- **Audit légale**

³⁵ Renard, J. (2016), Théorie et pratique de l'audit interne, Eyrolles, Paris.

³⁶ Falloul Moulay El Mehdi (2012), Audit financier, universitaires européennes, Saarbrücken.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

Il s'agit du commissariat au compte, cet audit est obligatoire par la loi une fois par an, une fois l'exercice clôturé. Les rapport émis sont présenté lors d'assemblée générale de l'entreprise afin de valider les comptes de l'exercice.

- **Audit contractuel**

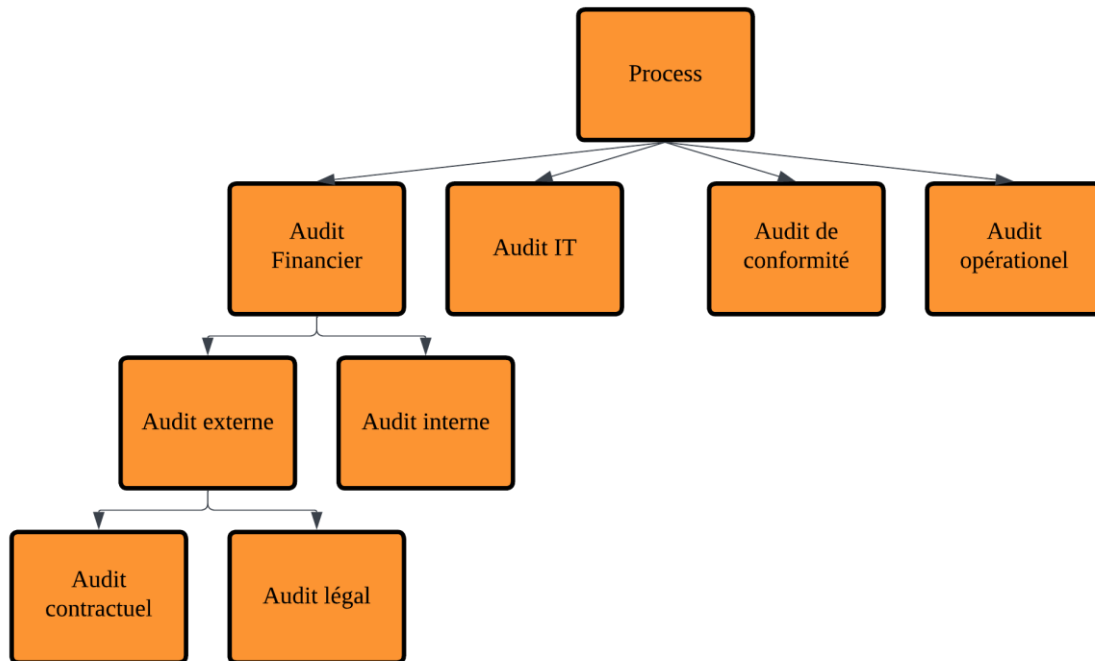
Un audit contractuel n'est pas obligatoire par la loi il s'agit d'une liberté que prends un acteur de la gouvernance de l'entreprise pour diverses raisons, tel que :

- Besoin d'une opinion sur la santé financière de l'entreprise ou d'une assurance sur la véracité des états financier présentés dans l'optique d'une acquisition de la part d'un tiers, d'une fusion, etc. ;
- Le directoire exprime le besoin d'évaluer une activité, un département, un processus, etc. au sein de l'entreprise

Un audit contractuel peut aussi être un audit référé, ce type d'audit est commandé par le propriétaire d'une entreprise.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

Schéma n°01 : Typologie de l'audit.



Source : document interne à PwC

Ce schéma détaille la typologie de l'audit en générale comme expliqué ci-dessus.

1.4. Les objectifs de l'audit

L'objectif d'un audit est un sujet qui a longtemps été débattu, la profession à tendance à s'accorder que l'objectif d'un audit est de corroborer le caractère sincère et conforme à un standard des états financiers, le public quant à lui à souvent cru qu'un audit était mis en place afin de détecter les potentiels fraudes, la détection de fraude est un objectif secondaire d'un audit, il faut mettre l'accent sur le mot secondaire, un effort est fait mais cela n'est pas l'Object principale d'une intervention, l'ISA 200 défini l'objectif d'un audit comme suit :

L'objectif d'une vérification est d'accroître la confiance des intéressés principaux concernant les états financiers. On parvient à cet objectif en exprimant une opinion sur le fait que les états financiers sont préparés dans le respect de tous leurs aspects importants, selon un référentiel comptable applicable. Pour la majorité des référentiels à usage général, cette opinion concerne la question de savoir si les états financiers sont présentés de manière fidèle, relativement à tous leurs aspects importants, ou fournissent une image fidèle conformément au référentiel en question.

L'auditeur doit s'assurer que ls états financiers ne contiennes pas d'anomalies, que ce soit

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

par dessein ou par erreur, afin de fournir un haut degré d'assurance, et ce, en obtenant assez de preuves d'audit probantes permettant de réduire le risque d'audit.³⁷

Les responsabilités du commissaire aux comptes (exécuteur de l'audit légal externe)

Le commissaire aux comptes identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ; Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.³⁸

1.5. Les normes internationales de l'audit

Comme vu précédemment, des efforts ont été fait depuis la seconde guerre mondiale pour avancer vers une harmonisation des pratiques comptables et d'audit, l'IAASB publie le référentiel principal des méthodes d'audit suivi à l'international, il s'agit

³⁷ Falloul Moulay El Mehdi (2012), Audit financier, universitaires européennes, Saarbrücken.

³⁸ Document interne à PwC

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

de l'ISA. Les entreprises cotées en bourses et évoluant aux Etats-Unis sont soumises au PCAOB, une organisation créée à la suite des scandales Enron et WorldCom, imposant des standards particuliers en matière d'audit.

1.5.1. Les normes ISA

Les ISA sont développées et publiées par l'IAASB, qui est une entité indépendante affiliée à l'IFAC. Après consultation publique auprès de membres de la profession, de la recherche scientifique, l'IAASB élabore des normes et les présente au conseil de l'organisation pour approbation, ses normes sont tenues à jour et mis à date en suivant l'évolution des pratiques comptable, le développement des entreprises à l'international et l'émergence de nouvelles technologies. Leur but n'est pas de servir de règlement, mais plutôt de feuille de route pour le déroulement d'un engagement audit, de sa planification à la présentation des résultats de ce dernier en passant par l'exécution. Il est admis qu'il s'agit du référentiel assurant le plus de qualité en matière d'audit et est suivi par les plus grands cabinets offrant des services d'audit.³⁹

Les ISA sont présentées en différentes sections abondants différents volets spécifiques de l'audit tel que :

- La planification de l'audit ;
- La conduite des travaux d'audit ;
- L'évaluation des risques ;
- Les contrôles internes ;
- Les procédures d'échantillonnage ;
- La communication des résultats de l'audit.

Les Section de l'ISA :

- ISA 200 - Objectifs généraux de l'auditeur indépendant et la conduite d'un audit selon les normes d'audit
- ISA 210 - Accord des termes de l'audit
- ISA 220 - Contrôle de la qualité pour un audit d'états financiers
- ISA 230 - Documentation de l'audit
- ISA 240 - Responsabilités de l'auditeur concernant les fraudes dans un audit d'états financiers
- ISA 250 - Considérations des lois et réglementations dans un audit d'états financiers

³⁹ Documents interne à PwC

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

- ISA 260 - Communication des problèmes d'audit avec la direction
- ISA 265 - Communications des problèmes d'audit avec ceux chargés de la gouvernance
- ISA 300 - Planification de l'audit d'états financiers
- ISA 315 - Compréhension de l'entité et de son environnement et évaluation des risques d'anomalies significatives
- ISA 320 - Significativité relative dans la planification et la conduite de l'audit
- ISA 330 - Réponses de l'auditeur aux risques évalués
- ISA 402 - Audit des comptes de tiers
- ISA 450 - Évaluation des anomalies identifiées au cours de l'audit
- ISA 500 - Éléments probants
- ISA 501 - Considérations supplémentaires pour les aspects spécifiques
- ISA 505 - Confirmations externes
- ISA 510 - Mandats initiaux de l'audit concernant les soldes d'ouverture
- ISA 520 - Procédures analytiques
- ISA 530 - Échantillonnage dans l'audit
- ISA 540 - Audit des estimations comptables, y compris les comptes de juste valeur, et des informations connexes
- ISA 550 - Parties liées
- ISA 560 - Événements postérieurs à la date de clôture
- ISA 570 - Continuité d'exploitation
- ISA 580 - Écritures de journal
- ISA 600 - Utilisation des travaux d'autres auditeurs
- ISA 610 - Utilisation des travaux des experts
- ISA 620 - Utilisation de l'informatique pour l'audit
- ISA 700 - Opinion et rapport sur les états financiers

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

- ISA 705 - Modifications de l'opinion dans le rapport de l'auditeur indépendant
- ISA 706 - Modifications à l'opinion dans le rapport de l'auditeur indépendant concernant les états financiers consolidés
- ISA 710 - Rapports d'audit comparatifs
- ISA 720 - Autres informations dans les documents contenant des états financiers audités
- ISA 800 - Rapports spéciaux requérant l'audit de rapports spécifiques
- ISA 805 - Audit des rapports financiers prospectifs
- ISA 810 - Audit des informations comptables incluses dans des documents de réglementation
- ISA 820 - Audit des informations comptables incluses dans des documents de soumission en vertu d'exigences légales ou réglementaires
- ISA 830 - Audit des informations financières incluses dans des documents présentés en vertu d'exigences légales ou réglementaires

1.5.2. PCAOB

Le PCAOB est une institution indépendante créée par le gouvernement fédéral des États-Unis dans le cadre de la loi Sarbanes-Oxley de 2002 (SOX).

Le tremblement de terre qu'a été l'affaire Enron et WorldCom a poussé le gouvernement américain à agir afin de cautériser les dégâts subit par la crédibilité du marché boursier américain, le PCAOB trouve son utilité dans la réglementation et la surveillance des auditeurs des sociétés ayant une cotation en bourse aux USA dans le but de protéger les intérêts des investisseurs et du public, et ce en enregistrant les cabinets d'audit intervenant auprès des entreprises cotées en bourse aux USA, établir des normes d'audit spécifiques à ces entreprises, fournir une feuille de route de méthodologie pour ces interventions particulières, évaluer la conformité des cabinets effectuant ce type d'intervention et investiguer les violations potentielles ou présumés des cabinets d'audits.⁴⁰

La différence principale entre les normes PCAOB et ISA, est que sous l'ISA, l'auditeur doit présenter une opinion sur les états financiers seulement, alors que sous

⁴⁰ https://pcaobus.org/news-events/speeches/speech-detail/background-on-the-pcaob_465 (23/04/2024 à 1h)

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

PCAOB, l'auditeur est tenu, d'en plus de l'opinion sur les états financier, ce dernier doit aussi évaluer et présenter un avis sur le système de contrôle interne mis en place par l'entreprise.

1.6. Normes d'Audit en Algérie

En 2011, le CNC entreprends d'élaborer des normes d'audit propres à l'Algérie en se calquant sur les normes ISA sous le nom de NAA. Elles sont publiées sous formes de décision ministérielle (ministère des finances, puisque le CNC est sous sa tutelle de ce dernier)⁴¹, voici les décisions à ce jour :

Décision n°002 ⁴² :

- NAA 210 : Accord sur les termes des missions d'audit »
- NAA 505 : Confirmation externes
- NAA 560 : Evènements postérieurs à la clôture
- NAA 580 : Déclarations écrites

Décision n°150 ⁴³ :

- NAA300 : Planification d'un audit d'états financiers
- NAA500 : Les éléments probants
- NAA510 : Les missions d'audit initiales et les soldes d'ouverture
- NAA700 : Les fondements de l'opinion et le rapport d'audit sur des états financiers

Décision n°23 ⁴⁴ :

- NAA520 : Procédures analytiques
- NAA570 : Continuité de l'exploitation
- NAA610 : Utilisation des travaux des auditeurs internes
- NAA620 : Utilisation des travaux d'un expert désigné par l'auditeur

Décision n°150 ⁴⁵ :

- NAA230 : Documentation d'audit
- NAA501 : Eléments probants – Caractéristiques spécifiques
- NAA530 : Sondages d'audit
- NAA540 : Audit Des Estimations Comptables, y Compris Des Estimations Comptables En Justes Valeur Et Des Informations Fournies Les Concernant

1.7. Cadre réglementaire algérien

⁴¹ Ait Messaoud Nabil & YAHIOU Fouzia (2023), Mécanisme d'élaboration du rapport de commissariat aux comptes au regard de l'application des normes D'audit algérienne « NAA », UMMTO, Tizi Ouzou.

⁴² Décision n°002 du 04 Février 2016 du ministère des finances, Portant les normes Algériennes d'audit 210, 505, 560, 580

⁴³ Décision n°150 du 11 Octobre 2016 du ministère des finances, portant les normes Algériennes d'audit 300, 500, 510, 700

⁴⁴ Décision n°23 du 15 Mars 2017 du ministère des finances, portant les normes Algériennes d'audit 520, 570, 610, 620

⁴⁵ Décision n°150 du 24 septembre 2018 du ministère des finances, Portant normes algériennes d'audit 230, 501, 530, 540

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

Un des premiers pas vers la modernisation du système comptable algérien est **la loi n°07-11 du 25 novembre 2007**, portant sur l'adoption du système comptable financier, visant à remplacer le plan comptable national et d'être plus en accord avec l'IFRS, et de passer d'une comptabilité patrimoniale à une comptabilité financière et économique ; le SCF entra en vigueur à partir de la date du 01/01/2010. Cette réforme vise à toucher toutes les professions liées à la comptabilité et à l'information financière, l'audit en particulier avec **la loi n-10-01 du 29 juin 2010** relative aux professions de comptables, d'experts comptables et d'auditeurs, cette loi avait pour but le regain de contrôle de la part de l'état sur les prérogatives légale au sujet de ces professions, notamment, l'octroi des agréments et la supervision de ces professions.⁴⁶ Voici une revue des lois ayant régis les professions liées à la comptabilité en Algérie depuis l'indépendance :

- Article 678 de l'ordonnance n°75-59 du 26 septembre 1975, portant code du commerce modifié et complété par le décret législatif n° 93-08 du 25 avril 1993 ;
- La loi 97-11 du 25 septembre 2007, portant système comptable financier et les textes subséquents ;
- La loi n° 10-01 du 29 juin 2010, relative aux professions d'expert-comptable, de commissaire au compte et de comptable agréé.

1.8. Les obligations des auditeurs relative à la fraude

Le commissaire en compte a comme obligation de suivre les normes établies dans son processus audit afin de certifier les comptes de l'entité auditée, ces normes qui définissent les responsabilités professionnelles de ce dernier, en appliquant ces normes et les lois encadrant l'audit, celles mentionnées dans la première partie de ce chapitre, ce dernier fourni alors une assurance raisonnable que les états financier représentent une image fidèle de la situation financière de l'entité, et ainsi écartant tout anomalie significative dans le mesure du possible, car il n'est pas improbable qu'au cours de l'audit, le commissaire au compte passe à côté d'une ou plusieurs anomalies significatives, aux yeux de la loi, ceci n'est pas légalement réprimandable du moment que l'auditeur ait mis en place toutes les précautions et les prérogatives inhérentes aux normes en vigueurs, à savoir, les NAA en Algérie, celle-ci étant incomplète et calquées sur les ISA, la norme qui traité de la fraude est l'ISA 240

⁴⁶ Djekidel Yahia & Messaoudi Abdelhadi (2019), L'audit légal en Algérie : un développement vers l'adoption d'un référentiel national d'audit., Recherches économiques et managériales, 13(1), pp. 39-56.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

1.8.1. ISA 240 - Responsabilités de l'auditeur concernant les fraudes dans un audit d'états financiers

L'ISA 240 est la section des International Standards on Audit qui abordent le sujet de la fraude, la responsabilité de l'auditeur en ce qui les concerne, les prérogatives à mettre en place, et les indications sur la méthodologie à suivre. Ce qui va suivre est une revue de ce que la norme contient.⁴⁷

1.8.2. Qu'est-ce que la fraude selon l'ISA 240

L'ISA 240 définit la fraude comme étant Acte intentionnel d'une ou plusieurs personnes parmi les dirigeants, les personnes chargées de la gouvernance, les employés ou les tiers, impliquant l'utilisation de la tromperie pour obtenir un avantage injuste ou illégal.

La méthodologie se repose sur l'approche par les risques, afin de détecter les anomalies dans les états financiers, ces derniers peuvent résulter soit d'une fraude, soit d'une erreur. Le facteur qui distingue la fraude de l'erreur est le caractère intentionnel ou non intentionnel de l'action sous-jacente qui aboutit à l'anomalies des états financiers. Bien que la fraude soit un concept juridique large, dans le cadre des normes ISA, l'auditeur se préoccupe des fraudes qui entraînent des anomalies significatives dans les états financiers. Deux types d'anomalies intentionnelles intéressent l'auditeur : les anomalies résultant d'une information financière frauduleuse et les anomalies résultant d'un détournement d'actifs. Bien que l'auditeur puisse suspecter ou, dans de rares cas, identifier l'existence d'une fraude, il ne prend pas de décision juridique quant à l'existence d'une fraude.

1.8.3. Responsabilités de l'entité concernant la prévention et la détection de fraude

La responsabilité première de la prévention et de la détection des fraudes incombe à la fois aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise et à la direction. Il est important que la direction, sous le contrôle des personnes constituant le gouvernement d'entreprise, mette fortement l'accent sur la prévention de la fraude, qui peut réduire les opportunités de fraude, et sur la dissuasion de la fraude, qui peut persuader les individus de ne pas commettre de fraude en raison de la probabilité d'être détectés et sanctionnés. Cela implique un engagement à créer une culture d'honnêteté et de comportement éthique qui peut être renforcée par une surveillance active de la part des personnes chargées de la

⁴⁷ Document interne à PwC

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

gouvernance. La Surveillance par les personnes constituant le gouvernement d'entreprise comprend l'examen des possibilités de contournement des contrôles ou d'autres influences inappropriées sur le processus d'information financière, telles que les efforts de la direction pour gérer les résultats afin d'influencer la perception des analystes quant aux performances et à la rentabilité de l'entité.⁴⁸

1.8.4. Les responsabilités des auditeurs

Un auditeur effectuant un audit conformément aux normes ISA est chargé d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur. En raison des limites inhérentes à un audit, il existe un risque inévitable que certaines anomalies significatives des états financiers ne soient pas détectées, même si l'audit est correctement planifié et réalisé conformément aux normes ISA. Comme le décrit la norme ISA 200, les effets potentiels des limitations inhérentes sont particulièrement importants dans le cas d'une anomalie résultant d'une fraude. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que le risque de ne pas détecter une anomalie résultant d'une erreur. Cela s'explique par le fait que la fraude peut impliquer des stratagèmes sophistiqués et soigneusement organisés pour la dissimuler, tels que la falsification, l'omission délibérée d'enregistrer des transactions ou la présentation intentionnelle de fausses informations à l'auditeur. Ces tentatives de dissimulation peuvent être encore plus difficiles à détecter lorsqu'elles sont accompagnées de collusion. La collusion peut amener l'auditeur à croire que les éléments probants sont convaincants alors qu'ils sont en fait faux. La capacité de l'auditeur à détecter une fraude dépend de facteurs tels que l'habileté de l'auteur, la fréquence et l'étendue de la manipulation, le degré de collusion, l'importance relative des montants manipulés et l'ancienneté des personnes impliquées. Bien que l'auditeur puisse être en mesure d'identifier des opportunités potentielles de fraude, il lui est difficile de déterminer si des anomalies dans des domaines de jugement tels que les estimations comptables sont dues à des fraudes ou à des erreurs. En outre, le risque que l'auditeur ne détecte pas une anomalie significative résultant d'une fraude commise par la direction est plus important que pour une fraude commise par un employé, car la direction est souvent en mesure de manipuler directement ou indirectement des documents comptables, de présenter des informations financières frauduleuses ou

⁴⁸ Document interne à PwC

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

d'ignorer les contrôles destinés à prévenir des fraudes similaires commises par d'autres employés. Lorsqu'il obtient une assurance raisonnable, l'auditeur est tenu de faire preuve de scepticisme professionnel tout au long de l'audit, de prendre en considération la possibilité que la direction passe outre les contrôles et de reconnaître le fait que les procédures d'audit qui sont efficaces pour détecter les erreurs peuvent ne pas l'être pour détecter les fraudes.⁴⁹ L'auditeur peut être obligé par des responsabilités supplémentaires en vertu de la loi, de la réglementation ou des règles de déontologie pertinentes concernant le non-respect par l'entité des textes législatifs et réglementaires, y compris les fraudes, qui peuvent différer de la présente norme ISA et d'autres normes ISA ou aller au-delà de celles-ci, comme :⁵⁰

- Répondre au non-respect identifié ou suspecté des textes législatifs et réglementaires, y compris les exigences relatives aux communications spécifiques avec la direction et les personnes constituant le gouvernement d'entreprise, évaluer le caractère approprié de leur réponse au non-respect et déterminer si d'autres mesures sont nécessaires ;
- La communication aux autres auditeurs concernés des cas de non-conformité aux lois et règlements identifiés ou suspectés (par exemple, dans le cadre d'un audit des états financiers d'un groupe) ;
- Les exigences en matière de documentation concernant les cas identifiés ou suspectés de non-conformité aux lois et règlements.

1.8.5. Les objectifs de l'auditeur

Les objectifs de l'auditeur selon l'ISA 240 d'identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers résultant de fraudes en obtenant des éléments probants suffisants et appropriés concernant les risques évalués d'anomalies significatives résultant de fraudes, en concevant et en mettant en œuvre des réponses appropriées et répondre de manière appropriée aux fraudes ou suspicions de fraudes identifiées au cours de l'audit.⁵¹

1.8.6. Les procédures relatives à l'évaluation des risques de fraude

Lors de la mise en œuvre des procédures d'évaluation des risques et des activités connexes

⁴⁹ Document interne à PwC

⁵⁰ Idem

⁵¹ Document interne à PwC

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

visant à acquérir une connaissance de l'entité et de son environnement, du référentiel d'information financière applicable et du système de contrôle interne de l'entité, requises par la norme ISA 315, l'auditeur met en œuvre les procédures suivantes afin d'obtenir des informations permettant d'identifier les risques d'anomalies significatives provenant de fraudes. :⁸⁸

1.8.6.1. L'approche de la direction et autres au sein de l'entité par rapport à la fraude : Dans un premier lieu, l'auditeur doit prendre connaissance de l'évaluation par la direction du risque que les états financiers comportent des anomalies significatives provenant de fraudes, y compris la nature, l'étendue et la fréquence de ces évaluations ; du processus suivi pour identifier les risques de fraude dans l'entité et y répondre, y compris les risques spécifiques de fraude qu'elle a identifiés ou qui ont été portés à son attention, ou les catégories d'opérations, de soldes de comptes ou d'informations fournies pour lesquelles un risque de fraude est susceptible d'exister ; la communication éventuelle de la direction aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise concernant ses processus d'identification et de réponse aux risques de fraude dans l'entité ; et la communication de la direction, le cas échéant, aux employés concernant son point de vue sur les pratiques commerciales et le comportement éthique, et dans un deuxième temps, il est nécessaire de questionner la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, pour déterminer si elles ont connaissance de fraudes avérées, suspectées ou alléguées affectant l'entité. Dans le cas des entités dotées d'une fonction d'audit interne, l'auditeur doit s'enquérir auprès des personnes appropriées au sein de cette fonction pour déterminer si elles ont connaissance de fraudes avérées, soupçonnées ou alléguées affectant l'entité, et pour obtenir leur point de vue sur les risques de fraude.

1.8.6.2. L'approche du gouvernement d'entreprise par rapport à la fraude : Dans le cas où toutes les personnes constituant le gouvernement d'entreprise ne soient impliquées dans la gestion de l'entité, l'auditeur doit se doter d'une compréhension de la façon dont les personnes constituant le gouvernement d'entreprise exercent une supervision des processus mis en place par la direction pour identifier les risques de fraude dans l'entité et y répondre, ainsi que des contrôles mis en place par la direction pour atténuer ces risques, il doit prendre connaissance auprès d'eux pour déterminer s'ils ont connaissance de fraudes avérées, soupçonnées ou alléguées affectant l'entité. Ces demandes d'informations sont faites en partie pour corroborer les réponses aux demandes d'informations de la direction.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

1.8.6.3. Détection de relations inhabituelles ou inattendues : L'auditeur évalue si les relations inhabituelles ou inattendues identifiées lors de la mise en œuvre des procédures analytiques, y compris celles liées aux comptes de produits, peuvent indiquer des risques d'anomalies significatives résultant de fraudes.

1.8.6.4. Toutes autres informations mettant la puce à l'oreille : L'auditeur doit examiner si d'autres informations obtenues indiquent des risques d'anomalies significatives dues à des fraudes.

A l'issue de ces procédures, il est nécessaire d'évaluer les informations obtenues et déterminer si des facteurs de risque sont présents, cela ne voudra pas forcément signifier qu'il y a fraude, mais dans les cas où fraude il y avait, ces facteurs étaient présents.

1.8.6.5. Identification et évaluation du risque de fraude dû à des anomalies significatives dues à la fraude : l'ISA 315, relative aux réponses face aux risques évalués, l'auditeur doit identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives provenant de fraudes au niveau des états financiers et au niveau des assertions pour les catégories de transactions, les soldes de comptes et les informations fournies, et ce, en se basant sur une présomption d'existence de risques de fraudes dans la comptabilisation des produits, évaluer quels types de produits, de transactions de produits ou d'assertions donnent lieu à de tels risques. Ces risques doivent être appréciés comme des risques importants, et identifier les contrôles traitant de ces risques, et évaluer leurs conceptions et vérifier leurs applications.⁵²

1.8.7. Réponses aux risques évalués d'anomalies provenant de fraude

L'auditeur, en concordance avec l'ISA 330, doit déterminer les réponses globales à apporter aux risques évalués d'anomalies significatives provenant de fraudes au niveau des états financiers en déterminant les réponses globales à apporter aux risques évalués d'anomalies significatives provenant de fraudes au niveau des états financiers, cela se fait en appréciant les compétences, connaissances et expérience des membres de l'équipe et leurs confier des tâches en adéquation, et ce, selon l'importance, le niveau de risque et la complexité de ces dernières. Il est important d'évaluer les risques d'anomalies significatives provenant de fraudes pour la mission et en évaluant si le choix et l'application des méthodes comptables par l'entité, en particulier celles relatives aux

⁵² Document interne à PwC

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

évaluations subjectives et aux transactions complexes, peuvent être l'indice d'une information financière frauduleuse résultant des efforts déployés par la direction pour gérer les résultats et en intégrant un élément d'imprévisibilité dans le choix de la nature, du calendrier et de l'étendue des procédures d'audit.⁵³

1.8.7.1. Procédure de réponse au risque de management passant outre les contrôles (management override of controls) : Indépendamment de son évaluation des risques de management override of controls, l'auditeur doit concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit visant à :⁵⁴

- Tester l'adéquation des écritures enregistrées dans le grand livre et des autres ajustements effectués lors de la préparation des états financiers. Lors de la conception et de la mise en œuvre des procédures d'audit pour ces tests, il est nécessaire de :
 - S'enquérir auprès des personnes impliquées dans le processus d'élaboration de l'information financière des activités inappropriées ou inhabituelles liées au traitement des écritures de journal et des autres ajustements ;
 - Sélectionner les écritures au journal et les autres ajustements effectués à la fin d'une période de reporting ;
 - Évaluer la nécessité de tester les écritures de journal et les autres ajustements tout au long de la période
- Examiner les estimations comptables à la recherche de biais et évaluer si les circonstances à l'origine du biais, le cas échéant, présentent un risque d'anomalies significatives résultant de fraudes. Dans le cadre de cet examen, il est nécessaire de :
 - Évaluer si les jugements et les décisions pris par la direction lors de l'établissement des estimations comptables incluses dans les états financiers, même s'ils sont individuellement raisonnables, indiquent un biais possible de la part de la direction de l'entité qui peut représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes. Dans ce cas, l'auditeur doit réévaluer les estimations comptables prises dans leur ensemble ;

⁵³ Document interne à PwC

⁵⁴ Idem

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

- Procéder à un examen rétrospectif des jugements et des hypothèses de la direction relatifs aux estimations comptables significatives figurant dans les états financiers de l'exercice précédent.
- Pour les transactions significatives qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités de l'entité, ou qui apparaissent par ailleurs inhabituelles compte tenu de sa connaissance de l'entité et de son environnement et des autres informations obtenues au cours de l'audit, l'auditeur doit évaluer si la justification économique (ou l'absence de justification économique) des transactions suggère qu'elles ont pu être conclues dans le but de produire une information financière frauduleuse ou de dissimuler un détournement d'actifs.

L'auditeur détermine si, pour répondre aux risques identifiés du management override of controls, il doit mettre en œuvre d'autres procédures d'audit en plus de celles spécifiquement mentionnées ci-dessus (c'est-à-dire lorsqu'il existe des risques supplémentaires spécifiques de management override of controls qui ne sont pas couverts dans le cadre des procédures mises en œuvre pour répondre aux exigences du paragraphe.

1.8.8. La communication des trouvailles

Dans le cas de l'occurrence d'une détection une fraude ou une obtention d'informations indiquant qu'une fraude peut exister, il doit, sauf si la loi ou la réglementation l'interdit, communiquer ces informations en temps utile au niveau approprié de la direction afin d'informer les personnes ayant la responsabilité première de la prévention et de la détection des fraudes des questions relevant de leurs responsabilités.

A part dans le cas où tous les responsables de la gouvernance ne soient impliqués dans la gestion de l'entité, si l'auditeur a identifié ou soupçonne une fraude impliquant tout type d'acteurs de l'entité, il se doit de communiquer ces questions aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise en temps opportun. Si l'auditeur soupçonne une fraude impliquant la direction, il communique ces soupçons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise et discute avec elles de la nature, du calendrier et de l'étendue des procédures d'audit nécessaires pour mener à bien l'audit. De telles communications avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise sont requises à moins qu'elles ne soient interdites par la loi ou la réglementation.⁵⁵

1.8.9. Signalement des fraudes à une autorité compétente extérieure à l'entité

⁵⁵ Document interne à PwC

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

Si identification de fraude il y a, il est nécessaire de déterminer si la loi, la réglementation ou les règles de déontologie pertinentes s'appliquent :

- Exigent que l'auditeur fasse rapport à une autorité compétente extérieure à l'entité ;
- Établissent les responsabilités en vertu desquelles il peut être approprié, dans les circonstances, de faire rapport à une autorité compétente extérieure à l'entité.⁵⁶

1.9. Le rôle du contrôle interne dans la prévention de fraude

Avant d'en arriver au rôle de l'auditeur externe dans la détection de fraude dû à des anomalies significatives, la fraude est premièrement une responsabilité interne et inhérente à la direction et au gouvernement d'entreprise, il leurs incombe d'éliminer les opportunités ou les occasions de commettre une fraude en développant et en mettant en œuvre une gestion des risques efficace abordant le risque de fraude, à travers un contrôle interne rigoureux. Le contrôle interne se décompose en divers activités et processus mis en place.⁵⁷

1.9.1. L'audit interne

Une structure d'audit interne efficace est l'un des aspects d'un contrôle interne efficace L'audit interne aide l'organisation à atteindre ses objectifs en adoptant une approche systématique et disciplinée pour évaluer et améliorer les processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. L'audit interne est une fonction d'évaluation libre au sein d'une organisation pour examiner ou étudier et évaluer les activités de l'entreprise afin de fournir des suggestions à la direction pour qu'elle puisse s'acquitter efficacement de ses responsabilités. Les auditeurs internes sont les éléments le plus approprié pour réaliser du contrôle interne, la gestion des risques et la bonne gouvernance d'entreprise, ce qui ajoutera sans aucun doute de la valeur aux ressources et à l'entreprise.

1.9.2. Le contrôle interne

On pourrait définir le contrôle interne comme étant un certain nombre d'actions mises en place afin de pouvoir s'assurer que les processus, les tâches et les activités au sein de l'entreprise sont fait en suivant le référentiel et la politique mise en place par le gouvernement d'entreprise afin de s'assurer d'une réduction significative d'apparition

⁵⁶ Document interne à PwC

⁵⁷ Bregitta Roemkenya Madolidi Handoyo & Bunga Indah Bayunitri (2021), The influence of internal audit and internal control toward fraud prevention, International Journal of Financial, Accounting, and Management, 3(1), pp. 45-64.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

d'anomalie dues à des erreurs humaines, ou de l'autre côté du spectre, détecter des anomalies volontaires de la part de membre de la direction, du personnel et tous autres personnes impliquée dans la vie de l'entité qui serait mal intentionné. Le contrôle interne est aussi là afin de maximiser les chances d'atteindre les objectifs de performances souhaités.

La fonction d'audit interne n'est pas la seule à appliquer le contrôle interne, les auditeurs internes supervisent l'application du contrôle interne et s'assurent de la bonne application des processus mis en place, mais le contrôle interne est plus comme un mécanisme d'autosurveillance appliquée par chaque membre de l'entreprise. L'établissement des états des rapprochements bancaires sont un exemple de contrôle interne, l'obligation de leur signature par certains nombres de responsables en est un autre ; ceci est un exemple simpliste, des contrôles plus sophistiqués existent comme les procédures d'achats, un processus qui passe souvent par plusieurs départements. Il faut cependant faire attention à ce que les contrôles ne deviennent pas contraignant par une trop grande complexité, un grand nombre d'étape et de personnes impliquées, au risque qu'ils deviennent contreproductifs et qu'ils ne servent plus leurs objectifs de base, qu'est celui d'apporter une plus-value à l'entreprise.

On pourrait comparer le contrôle interne comme étant la boussole dont le nord serait la performance de l'entité. Le référentiel globalement appliqué par les entités est le COSO.

Conclusion

En plus d'être animé par les évolutions comptables et managériale, l'inquiétude ambiante vis-à-vis du risque de fraude a lui aussi fait évoluer l'audit dans un certain sens. Se sont retrouvé vers la fin du 20^e siècle méthodologie d'audit et théories sur la fraude et sa détection, cela n'était pas suffisant au vu de l'occurrence des divers affaires de fraude scandaleuses vers la fin des années 90, ces dernières ont eu le bon côté c'est accentuer les efforts des professionnel du domaine à encadrer la gestion de ce risque par l'apparition de la norme ISA 240 qui aborde la fraude sous le prisme d'une prise de connaissance de l'entité par l'angle de la comptabilité en prenant le prisme de l'intervention humaine, ainsi, le risque major a couvrir est donc celui du management override of controls.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

Section 02 : Fondamentaux théoriques concernant la fraude

La fraude est un concept qui est d'un caractère pluridisciplinaire ; sous le prisme de l'audit et de la comptabilité, il s'agit principalement de la fraude aux états financier à laquelle nous nous intéressons. Dans un marché concurrentiel, celle-ci a des conséquences importantes car elle lèse plusieurs acteurs à différent degré, à commencer par les actionnaires et associés d'une entité en allant vers les concurrents de cette dernière et en passant par les établissements financiers. Des efforts doivent être fait dans le but de prévenir l'occurrence de fraude ainsi que maximiser les chances de la détecter, et ce à différent niveau, donc celui de l'audit externe.

2.1. Définition de la fraude :

Rapport entre la fraude et l'audit a toujours été à tendance convergente, Beaucoup pense qu'il s'agit du moteur principal de l'occurrence d'un audit, ce qui peut être vrai dans certains cas particuliers, mais pas quand il s'agit d'audit légal. L'objectif, comme vu dans la section précédente, est de s'assurer de la sincérité et de la représentation financière fidèle de l'entreprise sur les états financiers. Le concept de fraude imbrique plusieurs facettes de l'éthique, l'éthique juridique, institutionnelle, économique, etc. En raison de la complexité du sujet, donner une définition n'est pas chose aisée.⁵⁸ Donnons quelques tentatives de définitions afin de lever le voile sur ces nuances.

2.1.1. Définition juridique de la fraude

« L'utilisation intentionnelle d'une tromperie, d'une ruse ou d'un moyen malhonnête pour priver autrui de son argent, de ses biens ou d'un droit légal. Une partie qui a perdu quelque chose à cause d'une fraude a le droit d'intenter une action en dommages-intérêts contre la partie agissant frauduleusement, et les dommages peuvent inclure des dommages-intérêts punitifs à titre de punition ou d'exemple public en raison de la nature malveillante de la fraude. Très souvent, plusieurs personnes sont impliquées dans un stratagème visant à commettre une fraude et chacune peut être responsable de la totalité des dommages. La fraude comporte un avantage injuste sur une autre qui porte préjudice à cette personne ou à cette entité. Cela inclut le fait de ne pas signaler une erreur connue dans un contrat ou un autre écrit (comme un acte), ou de ne pas révéler un fait qu'il a le devoir de communiquer, comme une enquête qui montre qu'il n'y a que 10 acres de terrain. Étant acheté et non 20 comme initialement compris. La fraude constructive peut être prouvée par la démonstration

⁵⁸ Issa F.A. (2020), Influence factors on users' perception on the independent auditor's fraud detection responsibility, Université de Québec, Montréal

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

d'un manquement à une obligation légale (comme l'utilisation de fonds en fiducie détenus pour un autre dans un investissement dans sa propre entreprise) sans preuve directe de fraude ou d'intention frauduleuse. La fraude extrinsèque se produit lorsque la tromperie est utilisée pour empêcher quelqu'un d'exercer un droit, tel qu'un procès équitable, en cachant des preuves ou en induisant en erreur la partie adverse dans un procès. Puisque la fraude vise à recourir à la malhonnêteté pour priver autrui d'argent, de biens ou d'un droit, elle peut également constituer un crime pour lequel la ou les personnes frauduleuses peuvent être inculpées, jugées et reconnues coupables. Le fait d'aller trop loin ou de profiter de la naïveté d'autrui concernant des montants plus petits est souvent négligé par les forces de l'ordre, ce qui suggère que la victime demande un « recours civil » (c'est-à-dire poursuivre en justice) ». ⁵⁹

Cette définition aborde la fraude dans un contexte générale, celle-ci peut se présenter sous la forme de fraude fiscale, fraude à l'assurance, etc. La fraude qui nous intéresse dans ce mémoire est la fraude comptable, ou encore la fraude aux états financier.

2.1.2. Définition de la fraude aux états financiers

La définition principale que fait Arjan Reurink, chercheur visiteur à l'université d'Amsterdam, dans sa revue de littérature sur le sujet de la fraude financière parue en 2016 est la suivante : « Les anomalies qui résultent en l'établissement d'état financier frauduleux concernent potentiellement toutes sortes d'informations pertinentes utilisées par les acteurs du marché ayant un intérêt à évaluer la santé financière et les perspectives d'un investissement. Dans la plupart des cas, les états financiers frauduleux concernent des fausses estimations faites par des représentants d'une entité organisationnelle, par exemple une société ou un fonds d'investissement – lors de la divulgation d'informations aux investisseurs, aux régulateurs et à d'autres acteurs du marché sur la santé financière et les perspectives de cette société ou fonds. De telles fausses déclarations sont généralement communiquées au moyen de présentations de rapports financiers ou d'états financiers. Bien que cela implique parfois de fausses déclarations sur les caractéristiques non financières de l'entreprise, par exemple, les références ou les participations de la direction, le plus souvent, ces fausses déclarations concernent la santé financière d'une entreprise ou d'un groupe, de ses sous-unités, comme le documente la comptabilité. Ainsi, de nombreux auteurs parlent de fraude aux états financiers dans les organisations plus spécifiquement en

⁵⁹<https://thelawdictionary.org/fraud/#:~:text=Fraud%20consists%20of%20some%20deceitful,it%20is%20always%20positive%2C%20intentional.> (01/05/2024 à 3h)

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

termes de fraude comptable ». ⁶⁰ Il rajoute que : « D'une manière générale, la fraude aux états financiers exploite l'asymétrie de l'information qui existe entre différentes parties, en combinant l'illusion de divulgation avec de fausses informations, la fraude aux états financiers amplifie cette asymétrie tout en semblant la minimiser ». ⁶¹ Toujours dans le même papier, il définit que : « La fraude aux états financiers est la manipulation délibérée ou la fausse déclaration des états financiers d'une entreprise afin d'induire en erreur les parties intéressés et de créer une fausse impression sur la situation financière, les performances et les flux de trésorerie de l'entreprise » ⁶². On en déduit le porté possible d'une fraude aux états financiers, dans une économie de marché interconnectée, pouvant avoir un impact à l'échelle globale, nous le verrons plus tard dans ce mémoire à travers la revue de trois cas de fraude célèbre.

ISA 240, abordant le rôle des auditeurs dans la détection de fraude, définit la fraude aux états financier de façon implicite comme suit : « Un acte intentionnel par un ou plusieurs individus, faisant partie du corps de gestion de l'entreprise, ceux chargés de la gouvernance, employés et autres ; impliqués dans la tromperie dans le but d'obtenir des avantages non de droit et illégaux » ⁶³

Ces diverses définitions nous permettent d'émettre un effort personnel dans le but de définir ce qu'est la fraude aux états financiers :

La fraude aux états financiers, est une forme de fraude ou les membre d'une organisation manipule le contenu des états unis à travers divers techniques comptables et de falsification de documents comptables ou d'autres pratiques dans le but de présenter une image de le ladite entêtée ne correspondant pas à la réalité aux intéressés, ceux-là peuvent être des investisseurs, actionnaires ou autres, corps gouvernementales, le marché en général. A noter que d'autres type de fraudes peuvent être pratiquées à l'intérieur de l'organisation à des niveaux plus bas, cependant, les moyens restent souvent les mêmes, il s'agit généralement de falsification des documents comptables afin de s'approprier des actifs de non droit.

2.2. Objectif de la fraude aux états financier

La littérature scientifique à ce sujet retiens qu'il y a généralement deux objectifs à la fraude

⁶⁰ Arjan Reurink (2016), Financial Fraud: A Literature Review, MPIfG Discussion Paper, 16(5), p.1.

⁶¹ Idem

⁶² Arjan Reurink (2016), Financial Fraud: A Literature Review, MPIfG Discussion Paper, 16(5), p.1.

⁶³ Issa F.A. (2020), Influence factors on users' perception on the independent auditor's fraud detection responsibility, Université de Québec, Montréal.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

aux états financiers.⁶⁴

- Fraude dans un but d'appropriation ou d'utilisation de fonds à des buts qui ne sont pas ceux auxquels ceux-là étaient destinés en utilisant des techniques de comptabilité frauduleuse, ou comptabilité créative. Les commetteurs de cette catégorie de fraude altèrent le grand livre et falsifient des documents comptables afin de se couvrir et d'effacer la traçabilité de ces méfaits. L'affaire Tesco en est l'exemple ;
- Fraude dans laquelle la caste gérante de l'organisation utilise des techniques comptables frauduleuse dans le but de donner une image ne reflétant pas la réalité financière de l'entreprise afin de mener en erreur les actionnaires, les investisseurs ou les autorités, et en donner une meilleure image.

2.3. Catégorisation des fraudes aux états financiers

Les fraudes aux états financiers peuvent être catégorisé dans leur ensembles en deux catégories distinctes⁶⁵ :

- La fraude de manière consciente et de façon délibérée dans le but de tromper les acteurs intéressés par ces derniers ;
- La fraude aux états financiers par erreur ou par incompetence.

2.4. Typologie des méthodes fraude aux états financiers

La fraude aux états financiers peut prendre plusieurs formes sur différents aspects comptables de l'entreprises, les chercheurs s'accordent sur une typologie divisée en 3 groupes.⁶⁶

2.4.1. Fraude basée sur l'actif et le passif

Les gérants d'une entreprise peuvent sur ou sous évaluer la valeur des actifs de l'entreprise dans ses états financiers, de façon consciente, pour donner une certaine impression sur la valeur de l'entreprise ou bien sur sa santé financière, ou par erreur, ou plutôt incompetence, en utilisant des méthodes comptables agressif et peu prudente, ou au contraire utiliser des méthodes comptables beaucoup trop prudentes, voir frauduleusement prudentes, Cela peut inclure :

- La mauvaise évaluation du stock ;
- La mauvaise évaluation des immobilisations corporelles, incorporelles ou financières ;

⁶⁴ Arjan Reurink (2016), Financial Fraud: A Literature Review, MPIfG Discussion Paper, 16(5), p.1.

⁶⁵ Idem

⁶⁶ Arjan Reurink (2016), Financial Fraud: A Literature Review, MPIfG Discussion Paper, 16(5), p.1.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

- La mauvaise évaluation des comptes de créances
- La mauvaise évaluation du passif afin de minimiser l'apparence de l'endettement de l'entreprise et donner une fausse image de la solvabilité de l'entreprise, en dissimulant des dettes ou d'autres obligations financières.

2.4.2. Fraude basée sur le revenu et les charges

Une entreprise peut enregistrer des revenus fictifs dans ses états financiers afin de gonfler ses revenus et de donner l'impression qu'elle génère plus de bénéfices qu'elle ne le fait réellement. Cela peut inclure la comptabilisation de ventes fictives, de contrats inexistantes ou de revenus anticipés qui ne se matérialiseront pas. Dans un but de détournement de fonds, d'allégement de l'assiette fiscale, les gérants d'une entreprise peuvent avoir recours à la constatation de charges fictives ou la sous constatations de ces dernières.⁶⁷

2.4.3. Autres méthodes de fraude

Il y a d'autres méthodes de fraudes anecdotiques mais assez importantes pour être mentionnées.⁶⁸ Les gérants de l'entreprise, dans un souci de donner une bonne image de leurs gestions, peuvent omettre de mentionner des faits importants pouvant impacter l'activité et la rentabilité de l'entreprise, de façon comptable ou dans les registres légaux de l'entreprise, tels que de litiges importants en n'appliquant pas le principe de prudence et en ne créant pas de réserve relative à de future frais judiciaires ; des pertes importantes et non usuelles ; entre autres. Le contournement de procédure peut être considéré comme une fraude.

2.5. Le triangle de la fraude :

Le triangle de la fraude est un concept élaboré par le criminologue Donald Cressey en 1950, il s'agit d'une tentative de théoriser de façon simple les différents aspects de la fraude d'un point de vue anthropologique.⁶⁹ Ce concept aujourd'hui est utilisé dans la grande majorité des universités pour enseigner le concept de fraude, mais est aussi utilisé en audit chez les plus grands cabinets afin d'approcher le risque de fraude.

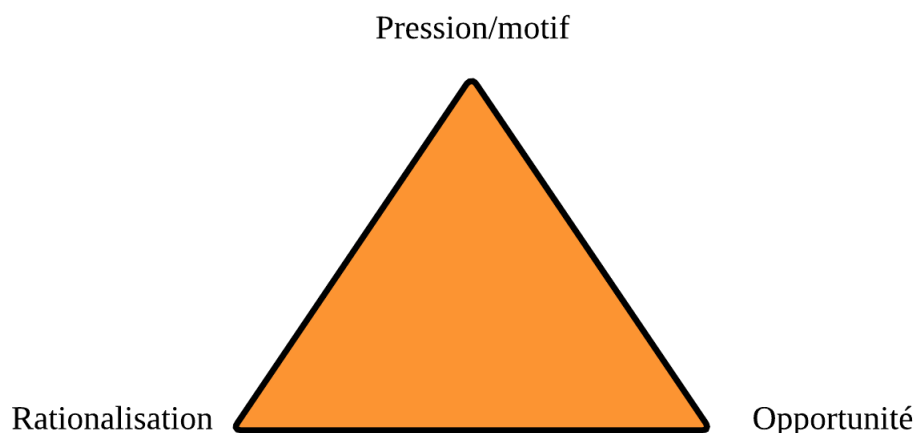
⁶⁷ Arjan Reurink (2016), Financial Fraud: A Literature Review, MPIfG Discussion Paper, 16(5), p.1.

⁶⁸ Idem

⁶⁹ Maria Vassiljev & Lehte Alver (2016), Concept and periodisation of fraud models : theoretical review, Atlantis Press, pp. 472-480.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

Schéma n°02 : Triangle de la fraude



Source : document interne à PwC

Cette forme triangulaire modélise les facteurs considérés comme communs lors de la survenance de fraude et montre le lien entre eux. Le principe est simple, il est possible de repérer trois axes définissant n'importe quelle fraude et ainsi mieux comprendre les tenants et les aboutissants de cette dernière.

2.5.1. La pression / La motivation

Il s'agit de la situation personnelle dans laquelle se trouve le fraudeur qui fait naître ou fait considérer l'option de commettre une fraude au sein d'une entité.⁷⁰

Cressey avait défini ce facteur en donnant 6 exemples :

- Accumulation de dette ;
- Des échecs personnels ;
- Problème en matière de business en dehors du contrôle de l'individu ;
- Isolement social ;
- Train de vie au-dessus des moyens de l'individu ;
- Relation employé-employeur injuste

Plus tard, les recherches en termes d'audit ont divisé en trois catégories.

- Gain personnel, un train de vie au-dessus des moyens du concerné ;
- Système de rémunération de l'entreprise basé sur la performance, réalisable ou pas, poussant l'individu à falsifier les résultats de l'entreprise ;
- Éléments extérieurs menaçant la stabilité financière de l'entreprise, attentes du marché.

2.5.2. L'opportunité ;

⁷⁰ Maria Vassiljev & Lehte Alver (2016), Concept and periodisation of fraud models : theoretical review, Atlantis Press, pp. 472-480.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

Avoir une raison, un motif, ou de la pression à commettre une fraude n'est pas suffisant pour en arriver à en commettre une, une occasion doit être présente, voici quelques exemples d'occasion⁷¹ :

- Un changement fréquent dans les rôles clés de l'entreprise ;
- Absence de compartimentalisation des responsabilités et des rôles ;
- Transactions ou structures d'entreprise complexe ;
- Absence de contrôle interne efficace.

2.5.3. La rationalisation.

Le cerveau humain face à une certaine pression est capable de rationaliser tout type d'actions, il s'agit d'un mécanisme d'adaptation qu'adopte le subconscient humain afin de trouver du sens dans des actions qui n'en ont pas. La rationalisation, c'est prendre le processus du rational, et le retourner.⁷² Quelqu'un nous menace, on le frappe pour se défendre, cela est rationnel, la rationalisation, c'est d'abord frapper quelqu'un, puis trouver des raisons pour s'expliquer pourquoi nous l'avons fait. La rationalisation dans notre cas, c'est après avoir contempler le fait de frauder, se trouver des raisons pour le faire qui semble rationnelles. Quelques exemples :

- Se dire qu'on le mérite bien après avoir fait preuve de dévouement pour l'entreprise ;
- Toutes les entreprises le font ;
- C'est le seul moyen d'atteindre l'aisance financière ;
- Ce ne sont que de petites sommes.

Le triangle de la fraude est critiqué par un certain nombre de chercheur, car bien qu'il est admis qu'il s'agit d'une bonne méthode de conceptualisation, son utilité dans la pratique de la détection de la fraude reste discutable, car la rationalisation et le motif ou la pression n'est pas un aspect toujours tangible, et qu'un autre facteur est ignoré, il s'agit des capacités du commetteur de fraude⁷³, car il faut bien accorder quelque chose aux fraudeurs, ceux qui valent être mentionnés, qui sont souvent ceux qui animent la recherche sur le sujet,

⁷¹ Maria Vassiljev & Lehte Alver (2016), Concept and periodisation of fraud models : theoretical review, Atlantis Press, pp. 472-480.

⁷² Cushman Fiery (2020), Rationalization is rational, Behavioral and Brain Sciences, 43(28), pp. 1-59.

⁷³ Rasha Kassem & Andrew Higson (2012), The new fraud triangle model, Journal of Emerging Trends in Economics and Management Sciences, 3(3), pp. 191-195.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

c'est qu'ils ont un certain niveau de compétence leur permettant de commettre leurs méfaits.

2.6. La fraude d'un point de vue légal

La fraude est adressée par la législation de chaque pays de façon différente, définissant le périmètre de ce qui peut être considéré comme fraude, les retombés en conséquence et la responsabilité de chaque acteur, le sujet reste cependant une question délicate et complexe à définir.

Théoriquement parlant, deux courants de pensées débâtent la ligne à dépasser pour de la comptabilité devienne frauduleuse.⁷⁴ Certains considèrent que la comptabilité reste valide même en étant manipulative jusqu'au point où la technique devient beaucoup trop agressive et sort du carquois des standards établis dans la juridiction relative, à savoir, très souvent, les normes de l'IFRS. Pour d'autres, la comptabilité créative ne devient frauduleuse qu'à partir du moment où celle-ci est prouvée l'être légalement parlant, c'est-à-dire en justice.

2.7. La détection de fraude

Bien que ce ne soit pas l'objectif principale de l'auditeur de détecter des fraudes, sa mission principale, à savoir, exprimer une opinion impartiale et juste sur la sincérité des états financiers et ainsi apporter une assurance raisonnable sur le caractère de conformité à la réalité des états financier, est parfois inhérente à détecter des anomalies qui peuvent être des cas de fraude, ce paradoxe est théorisé par ce qu'on appelle la théorie du policier ou théorie du gendarme.

Théorie du policier ou du gendarme :

Selon William Baxter, le rôle d'un auditeur est la recherche, la détection et la prévention des fraudes, là où l'ISA de son côté définit le rôle des auditeurs comme étant celui d'apporter un avis juste et correspondant à la réalité concernant l'information financière fournie par la direction de l'entreprise audit, cette clarification intervient suite à de nombreux scandales de fraudes ayant éclaté ces dernières années, entachant la réputation de la fonction puisque des grands cabinets d'audit avaient passé en revue les comptes des entreprises et n'avaient rien trouver de suspects, cela montre le décalage

⁷⁴ Maria Vassiljev & Lehte Alver (2016), Concept and periodisation of fraud models : theoretical review, Atlantis Press, pp. 472-480.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

existant entre l'attentes du public quant aux résultats d'un audit et son réel objet, étant la confirmation d'une conformité entre l'information financière et la réalité.⁷⁵

Il est tout de même nécessaire de mettre en place des procédures au sein de la méthodologie d'audit afin de maximiser les chances de détecter de potentielles fraudes, cela reste particulièrement compliquée pour les raisons suivantes⁷⁶ :

- Les personnes commettants des fraudes sont souvent familiers avec les procédures comptables de l'entité et peuvent les contourner ;
- Les auditeurs ne sont pas spécialisés dans le secteur d'activité dans lequel évolue l'entreprise, malgré un effort pour prendre connaissance sur ce dernier, cela ne peut remplacer des années d'expérience ;
- En raison des particularités de la fonction d'audit, une équipe intervenant chez un client est caractérisée par une disparité en termes de connaissances, expérience et compétence en matière de détection de fraude ;
- La pression temporelle sur les auditeurs, en effet, les missions d'audit durent rarement plus de deux semaines ;
- Un conflit inhérent dans la profession, qu'est que ceux qui doivent être investigués par les auditeurs sont ceux qui les engagent ;
- Les auditeurs ont plus d'intérêt à ne pas être mêlé à des histoires de détections de fraude, car celles-ci résultent en déboires judiciaires chronophages.

Cependant, les récents évènements qui ont sali la profession rendent la nécessité d'améliorer l'habilité de l'auditeur à détecter des fraudes d'autant plus importantes, et ce pour les raisons suivantes :

- Amoindrir de l'écart entre la réalité et l'attente le facteur de performance, c'est-à-dire que si fraude il y a, et que la détection lors d'un audit ne se fait, il ne pourra pas être reproché à l'auditeur de ne pas avoir mis les moyens nécessaires, et qu'il s'agisse tout simplement d'un risque du métier, un pompier ne pas sauver tout le monde lors de son intervention ;

⁷⁵ Owolabi S. A. & Olagunju A. O. (2020), Historical Evolution of Audit Theory and Practice, International Journal of Management Excellence, 16(1), pp. 2252-2259.

⁷⁶ Krambia-Kapardis M. (Septembre 2002), A Fraud detection model: A must for auditors, Journal of Financial Regulation and Compliance, 10(3), pp. 265-278

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

- Réduire le risque de poursuite judiciaire pour manquement de l'auditeur à avoir mis en œuvre ce qui est attendu d'eux concernant la détection de fraude ;
- La détection de fraude est ce qui peut sauver l'entreprise de déboires financier, judiciaire, voir la totale faillite.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

Section 03 : Les scandales de fraude des années 2000 : l'affaire Enron et ses conséquences

Comme mentionné à maintes reprises auparavant, des cas de fraude survenu au début des années 2000 ont gravement entaché la réputation de la fonction, car dans certains de ces cas, les auditeurs des entités en question étaient partie prenante de la fraude. Le cas d'Enron est sans doute le plus célèbre et celui qui a eu des conséquences restructurant pour le métier.

3.1. Qu'est-ce que l'affaire Enron ?

Le 16 octobre 2001, Enron Corporation de Houston, Texas, l'une des plus grandes sociétés du monde, a annoncé qu'elle réduisait son bénéfice net après impôts de 544 millions de dollars et ses capitaux propres de 1,2 milliard de dollars. Le 8 novembre, elle a annoncé qu'en raison d'erreurs comptables, elle retraiterait son bénéfice net précédemment déclaré pour les années 1997 à 2000. Ces retraitements ont réduit le bénéfice net précédemment présenté de plusieurs milliards de dollars cumulés sur plusieurs années. Ces changements ont réduit ses capitaux propres de 508 millions de dollars. Ainsi, en un mois, les capitaux propres d'Enron ont diminué de 1,7 milliard de dollars, précédemment annoncé à 9,6 milliards de dollars. Le 2 décembre 2001, Enron a déclaré faillite. Avec des actifs de 63,4 milliards de dollars, il s'agit de la plus grande faillite d'entreprise aux États-Unis. Le cours des actions d'Enron, qui avait augmenté de façon spectaculaire au cours des années 1990, passant d'un minimum d'environ 7 dollars à un maximum de 90 dollars par action au milieu de l'année 2000, est tombé à moins de 1 dollar à la fin de l'année 2001. De nombreux employés d'Enron qui avaient investi leurs plans de retraite à impôt différé 401(k)⁷⁷ en actions Enron ont vu leurs actifs passer de sommes conséquentes, atteignant parfois les millions de dollars, à presque rien. Cette affaire a généré un intérêt médiatique et politique considérable.⁷⁸

3.2. La fraude dans ce cas-ci :

Le management d'Enron a eu recours à divers stratagèmes afin de donner une bien meilleure image de l'entreprise que la réalité, des techniques comptables dépassant même

⁷⁷ Le 401(K) : un plan de retraite proposé par le gouvernement fédéral des États-Unis afin d'inciter la population à économiser pour leurs retraites, avec un maximum de 18 000 dollars par an, aucune taxe n'est prélevée sur ces sommes avant d'en profiter, à l'âge de 59 ans et demi.

⁷⁸ Bethany Mclean & Peter Elkind (2004), *The Smartest Guys in the Room: The Amazing Rise and Scandalous Fall of Enron*, Portfolio trade, New York.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

le cadre de l'agressivité borderline, manipulant des vides dans les obligations du GAAP à l'époque, entre autres.

Pour la compréhension des manipulations opérées, nous devons d'abord comprendre quelques concepts.

- Une entité Ad hoc : une SPE (Special Purpose Entity) en anglais, est une entreprise créée pour un but précis et l'objet de son existence n'est que ce but. Les entreprises y ont recours afin d'y transférer ou d'acquérir un groupe d'actifs de façon sécurisée, l'entité sert de garantie, prenant les risques afférant à ces actifs et isolant l'entité principale détentrice de ces SPE de ces risques. Dans la légalité théorique, ces entreprises servent à explorer des investissements sans risquer la pérennité de l'entité mère ou à faire de l'optimisation fiscale.⁷⁹
- Dans les règles du US GAAP à l'époque, une entité n'avait pas l'obligation de présenter dans ses états financiers ses SPE du moment qu'il y avait au capital de la SPE un investisseur tiers possédant une part importante, équivalente à 3% des actifs de la SPE.
- La méthode de mise en équivalence : The Equity Method en anglais, est utilisée afin de déterminer les profits ou les pertes découlant d'un investissement en prenant en compte un pourcentage équivalent à la part de l'entreprise dans un investissement.

3.2.1. La comptabilisation des investissements dans des filiales et SPE

Le management d'Enron a, pendant des années, fait augmenter le revenu de l'entité de façon artificielle, ceci en comptabilisant des revenus de contrats à venir dans la réalisation n'était pas certaine, parfois même des contrats fictifs, ou en utilisant ses SPEs. Les prêts accordés à ses SPE étaient garantis par Enron, le problème réside dans le fait que les actifs de ces SPE étaient des actions bloquées d'Enron, donc si la valeur des actions d'Enron prenait la tangente, les actifs de ces SPE ne couvriraient plus leurs dettes.⁸⁰

3.2.1.1. L'exemple JEDI et Chewco

Enron a investi avec l'état californien à travers CalPERS, le système de pension de

⁷⁹ Sainati ; Tristano ; Brookes ; Naomi ; Locatelli & Giorgio (2016), "Special Purpose Entities in Megaprojects: empty boxes or real companies? Literature Review", *Project Management Journal*, 48(2), pp. 55-73.

⁸⁰ Hartgaves Al L. (2002), Enron: What happened and what we can learn from it, *Journal of Accounting and Public Policy*, 21(2002), pp. 105-117.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

l'état, dans une co-entreprise d'investissement dans des projets énergétiques nommé JEDI à parité de propriété. Dans le but d'investir dans un plus grand projet avec Enron, CalPERS avait besoin de vendre ses parts dans JEDI, s'élevant à \$383 millions. Enron créa alors Chewco, une SPE, cette dernière a obtenu un prêt de la part de la Barclay Bank, une banque britannique, à hauteur de \$240 millions garanti par Enron, une avance de JEDI de \$132 millions et \$11,5 millions de capital propre de la part d'investisseurs inconnus sollicités par Andrew S. Fastow, le vice-président exécutif d'Enron. Ces \$11,5 millions représentent alors 3% de la part de la part de CalPERS, remplissant ainsi la condition des 3% et faisant que Enron n'avait pas d'obligation de présenter ce qui était en rapport à Chewco ou JEDI dans ses états financiers consolidés, cachant alors aux parties intéressées la véritable valeur des dettes d'Enron. Comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence, seulement la moitié des gains résultant de la vente des actifs de JEDI ont été éliminé des états financiers d'Enron, alors que sous consolidation exhaustive, la totalité aurait dû être éliminé. Andrew S. Fastow voulait être gérant de Chewco, ce dont V&E, conseillers de l'entité, ont déconseillé car cela aurait pu être mentionné dans les PV d'Enron étant une cadre supérieure, ainsi révélant l'implication d'un cadre supérieure d'Enron dans JEDI, étant sensé être indépendante d'un contrôle total d'Enron. Un ami et subordonné hiérarchique de Fastow, Kopper, est alors nommé gérant, sa contribution au capital a été fournie mise à part \$125 000 assurées par un prêt de la Barclay encore une fois garantie par Enron, ce dernier n'étant pas considéré comme cadre supérieure, et donc non considéré comme une partie liée. Kopper reçu des rémunérations conséquentes de gestion de 1997 à 2001 alors que la gestion de l'entreprise était minime et était même parfois assurée par des employés d'Enron. La femme de Fastow effectués des virements au nom de JEDI aussi.

Il y a pléthore d'autres exemple, mais ces deux la font partie des plus importantes, suffisant à comprendre cette partie des malversations d'Enron.⁸¹

3.2.1.2. La vente d'investissement à des SPE en tant que deals normaux

Enron avait pour habitude de vendre des investissements à ses SPEs comme si c'étaient des transactions régulières dans la cadre des règlements régissant le marché boursier, et ainsi, enregistrer des gains qui ne l'auraient pas dû l'être.

⁸¹ Hartgaves Al L. (2002), Enron: What happened and what we can learn from it, Journal of Accounting and Public Policy, 21(2002), pp. 105-117.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

Exemple : Enron a vendu en 1999 pour \$11,3 millions 13% d'intérêts dans une entreprise construisant une centrale électrique au Brésil, enregistrant un gain mark-to-market de 65 millions grâce à des altérations comptables dans un contrat d'approvisionnement de combustible lié au projet, elle racheta ses parts en 2001 pour un peu plus de \$14 millions, bien que le projet ait rencontré plusieurs problèmes techniques, sans pour autant annuler le gain de \$65 millions.⁸²

3.2.1.3. Constatation de gains relatives à des intérêts non échus

Un des concepts simples de comptabilité sous tous les standards comptables du monde est la ségrégation des exercices, relativement à leurs gains et pertes. Enron enregistrait des gains sur des contrats, prêts, qui n'étaient dus que bien plus tard, ainsi, plusieurs de ses SPE ont payé à Enron des intérêts relatifs aux garanties sur les prêts.⁸³

Exemples :

En décembre 1999, Chewco a payé, avec 12 mois en avances, en une fois, des intérêts relatifs à une garantie, et a ainsi enregistré un gain de \$10 millions ;

Jedi devait payer des « frais de gestion » annuels à Enron, après avoir contractuellement converti 80% des frais en un paiement exigible à l'instant T, Enron a alors enregistré un gain de \$25,7 millions en mars 1998 sans actualisation jusqu'à juin 2003.

3.2.1.4. Mauvaise évaluation des contrats

Selon les normes GAAP, la valeur nette des actifs devraient être estimée selon les prix du marché, le FASB tolère cependant l'utilisation de modèle financier afin de déterminer ces valeurs. La valeur d'un actif se différencie d'un modèle à un autre, en fonction des hypothèses émises. Concernant les contrats de transactions relatives à l'énergie, il est nécessaire de les évaluer à la valeur nette actuelle en estimant les cash-flow futurs potentiels par hypothèses et appliquer une réduction de sécurité, donnant la latitude à de mauvaises estimations. Enron encourageait par la rémunération ses chefs de sections à sur évaluer certains actifs en se basant sur des modèles financiers beaucoup trop optimistes. Beaucoup des contrats concernés étaient entre Enron et ses SPEs, étant possiblement des contrats fictifs.⁸⁴

3.2.1.5. D'autres stratagèmes et malversation utilisée par Enron

⁸² Hartgaves Al L. (2002), Enron: What happened and what we can learn from it, Journal of Accounting and Public Policy, 21(2002), pp. 105-117.

⁸³ Idem

⁸⁴ Hartgaves Al L. (2002), Enron: What happened and what we can learn from it, Journal of Accounting and Public Policy, 21(2002), pp. 105-117.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

- Projets et contrats fictifs ;
- Comptabilisation de contrats pour l'effectuation de service comme étant des actifs ;
- Conflits d'intérêt et violation des règlement du SEC.

3.3. La chute d'Enron

De nombreux signe faisaient que le schéma frauduleux d'Enron commençait à s'effriter :⁸⁵

- Après la bulle internet, les analystes boursiers était dans une période de questionnement sur les business plans des entreprises. Des rumeurs sur le fait que les entreprises d'énergie utilisaient la méthode du Mark-to-Market dans leur comptabilisation, une méthode d'évaluation se basant sur les prix du marché, et que personne à part eux ne savaient les hypothèses utilisaient, ce qui était inquiétant ;
- Un des investisseurs chez Enron, Jim Chanos, doutait du fait que Enron pouvait aller si bien financièrement alors que le reste du secteur allait dans l'autre sens ;
- Un floue autour de la communication autour des parties liées ;
- Le business model de Enron restait un mystère pour la plupart des observateurs ;
- Les dettes montaient en flèche alors qu'Enron était profitable avec une tendance positive sur les dernières années ;
- En 2001, le PDG, Skilling s'est emporté et un insulté un investisseur lorsque ce dernier lui dit que Enron était la seule entreprise à ne pas être capable d'établir un bilan ou un TCR lors d'un appelle sur les profits ;
- Toujours en 2001, une comptable de chez Enron a remarqué que la division du courtage en détails avait des estimations agressivement optimistes surévaluant les gains et pertes créant une situation déficitaire de la division de plus de \$500 millions, Enron a essayé alors de mélanger ces pertes aux gains du courtage en gros, ceci a mal été réalisé.

⁸⁵ Bethany Mclean & Peter Elkind (2004), The Smartest Guys in the Room: The Amazing Rise and Scandalous Fall of Enron, Portfolio trade, New York.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

- Un article est apparu la même année avec « Est-ce qu'Enron est surévalué ? » par un auteur dénommé Bethany Mclean montrant que la majorité des analystes ne savaient comment Enron réalisait des gains, un autre chercheur démontra en déconstruisant la trésorerie d'Enron que celle-ci ne présentait pas la stabilité annoncée, et qu'elle était composée de dépôt de plusieurs milliards à la fois.
- La goutte d'eau faisant déborder le vase est le fait que Skilling vendait ses actions, ayant conscience que le vent était définitivement contre le voilier d'Enron.
- Enron, en instance de règlement de sa situation et de correction comptable, voulant dire apurer ses P&L, ce qui causa une chute drastique de la valeur de sa cotation, causant ainsi une chute de la valeur des deals de ses SPE, vu qu'ils étaient projetés en indexation à la valeur en bourse des actions d'Enron, causant un accroissement de ses dettes ou une émission de nouvelles actions, réduisant encore plus la valeur de la cotation d'Enron, mettant en péril sa solvabilité, provoquant ainsi des provisions dans les conventions de dettes de l'entité la rendant dans l'obligation de payer ces dernières plus tôt que prévu résultant à la demande de ses partenaires de demander le paiement des garanties liquide, liquide qu'Enron n'avait pas, la mettant en faillite. Les retombées de cette cascade d'événements étaient l'apparition d'une dette de \$3,9 milliards, faisant chuter la valeur d'une action Enron à moins d'un dollar. Le 2 décembre 2001, Enron déclara faillite, la plus grande de l'histoire des Etats-Unis.

En dehors d'Enron, Andersen fut inculpé d'obstruction à la justice en déchetant des documents, confirmant si doute d'inconscience il resta, que la volonté de fraude était présente.⁸⁶

3.4. La responsabilité d'Arthur Andersen

L'intérêt d'aborder le cas Enron est l'implication importante de leurs auditeurs, le cabinet faisant partie de jadis le « Big Five », ceux-ci ont eu un rôle très important dans le scandale, étant donné que n'importe quel auditeur un tant soit peu qualifié à ce niveau de mission, ce dont était dotée les équipes d'Andersen, aurait pu détecter que les méthodes comptables utilisées étaient frauduleuses. La relation du cabinet avec Enron date de 1985,

⁸⁶ Bethany Mclean & Peter Elkind (2004), *The Smartest Guys in the Room: The Amazing Rise and Scandalous Fall of Enron*, Portfolio trade, New York.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

durant les 16 ans où la firme a certifié les comptes d'Enron, ils n'ont pas juste « échouer à détecter les anomalies », ils en étaient partie prenante, car il est impossible qu'au cours de plus de 10 d'audit, Andersen n'ait pas relevé la violation de la règle d'indépendance des SPE, étant donné qu'ils eux même étaient consultés sur l'élaboration de la structure de plusieurs d'entre eux, ou encore la violation du SEC concernant Kopper, ils n'ont pas relevé l'absence des garanties faites pour les prêts envers les SEC au passif du bilan d'Enron et ils n'ont pas questionné les hypothèses concernant les modèles financiers évaluant les contrats et les actifs de l'entreprise ; Il s'agit aussi des conclusions du « *Powers Committee* » dans un rapport connu comme le « *Powers Report* », où il est déclaré qu'Andersen n'a pas rempli ses obligations professionnelles et a trompé les actionnaires envers lesquels ils devaient répondre.⁸⁷

Le cabinet a aussi été impliqué dans le scandale WorldCom, montrant que ce n'était pas une affaire isolée. Étant donné que le SEC n'accepte pas d'audit de la part de criminel, et qu'Andersen a été inculpé comme cité plus tôt pour obstruction à la justice, le cabinet a dû rendre sa licence de CPA en 2002. L'inculpation a été annulée en 2005 par la cour suprême, jugeant que le procès initial comportait des erreurs⁸⁸, il était trop tard car en 2002, le cabinet avait déjà vendu la quasi-totalité de leurs contrats aux autres grands cabinets.⁸⁹

3.5. Les répercussions sur la profession d'audit

L'affaire d'Enron, couplée à celle d'Andersen, ayant pour dénominateur commun mise à part l'échelle temporelle, Arthur Andersen, un pilier de l'audit, a mené vers plusieurs actions visant à raffermir la régulation relative à l'audit.

The Sarbanes-Oxley Act

Quand le *Sarbanes-Oxley Act* a été promulgué en 2002, l'indice boursier des grands capitaux avait baissé de 40 points en 30 mois, il s'agissait d'une nécessité pour redonner confiance aux investisseurs. Introduisant des réformes majeures en matière de gouvernance d'entreprise et d'information financière ; la création du PCAOB en est l'une des résultantes les plus importantes, ayant pour objectif de superviser la profession d'audit et établir des

⁸⁷ Andrew Cornford (2004), *Enron and Internationally Agreed Principles for Corporate Governance and the Financial Sector*, G-24 Discussion Paper Series.

⁸⁸ <https://www.lefigaro.fr/societes/2017/03/01/20005-20170301ARTFIG00341-le-surprenant-retour-d-arthur-andersen.php> (05/05/2024 à 10h)

⁸⁹ Andrew Cornford (2004), *Enron and Internationally Agreed Principles for Corporate Governance and the Financial Sector*, G-24 Discussion Paper Series.

Chapitre 01 : Fondamentaux théoriques de l'audit et de la fraude

normes de qualité de l'audit concernant les audits des entreprises cotés en bourse et donner un certain cadre légal à la fraude aux états financier en définissant les répercussions.⁹⁰

Un élan vers la qualité des audits

Le FASB, l'IASB et l'IAASB ont travaillé dans le but d'améliorer la qualité de l'information financière, et celle des audits aux Etats-Unis, mais aussi à travers le monde, avec l'apparition de l'IFRS et une amélioration des ISA.

⁹⁰ John C. Coates IV (2007), The Goals and Promise of the Sarbanes–Oxley Act, *Journal of Economic Perspective*, 21(1), pp. 96-116

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Ce chapitre représente la partie pratique de ce mémoire, il s'agit de la description de la partie liée à la gestion du risque de fraude d'une mission d'audit légale (commissariat au compte) pour le compte d'un client du cabinet PwC Algérie. Le réseau PwC mets à disposition des cabinets de son réseau un guide méthodologique calqué sur les normes ISA 240, donc les procédures relatives à la gestion du risque de fraude suivent celles décrites lors du premier chapitre concernant la norme ISA 240. Au-delà de l'étude de cas, le cabinet d'accueil y est présenté.

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Section 01 : Présentation du cabinet de PwC

PwC est un réseau britannique à envergure internationale composé de plus d'une centaine de cabinets à travers le monde offrant des services professionnels pluridisciplinaires de manière indépendante, entre Audit & Assurance, Conseil, Juridique et Fiscal sous la marque PwC. Son siège social principal se trouve à Londres.

1.1.PwC International en chiffre :

Figure n°01 : Chiffres de PwC international

PwC, un réseau de pays indépendants sur cinq continents



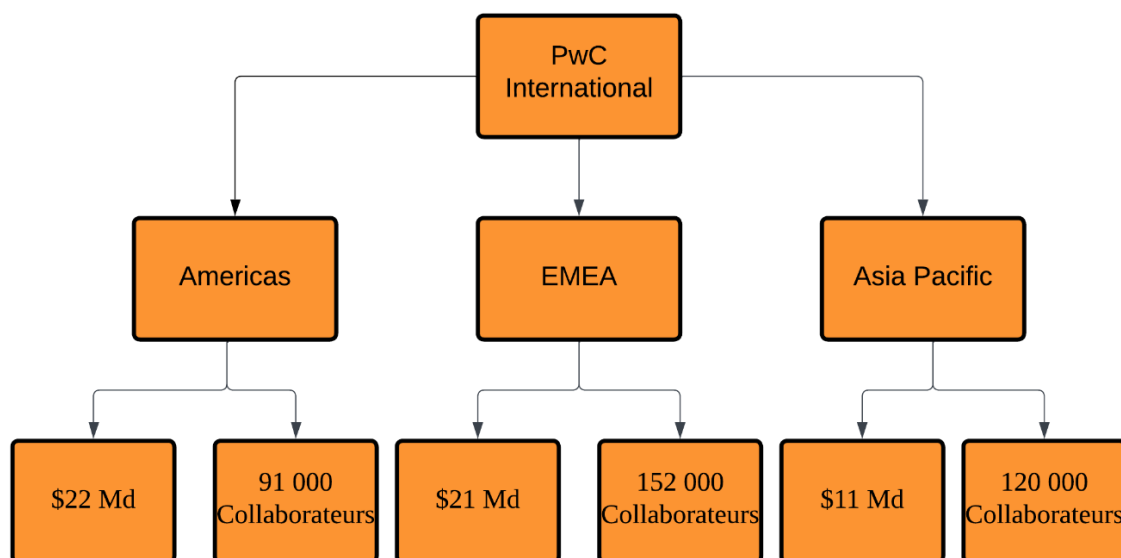
Source : document interne à PwC

Selon les chiffres de 2023, le réseau est présent dans 151 pays à travers le monde, générant plus de \$52 milliards et jouie d'une force humaine de plus de 364 000 associés et collaborateurs.

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

La présence de PwC à l'international

Schéma n°03 : L'organisation de PwC International



Source : document interne à PwC

Le réseau PwC se divise en trois zones :

- EMEA regroupe le continent africain, l'Europe de l'Ouest et de l'Est. Cette aire géographique représente 42% des effectifs et 39% du CA global ;
- Asia Pacific comprend l'Asie, l'Asie pacifique et l'Australie. Cette région représente 33% des effectifs et 20% du CA global.
- Americas pour tout le continent américain : cette zone géographique représente 25% des effectifs et 41% du CA global.

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Figure n°02 : Carte résumant la location des différents bureaux affiliés à PwC à travers le monde



Source : document interne à PwC

La présence la plus importante du réseau est en Europe selon cette carte, en réalité, beaucoup de cabinet africain dépendent de l'Europe, le cabinet Algérien est d'ailleurs directement rattaché à PwC France.

1.2.Résumé de l'histoire de PwC

Le réseau sous sa forme actuelle date de 1998 avec la fusion de Price Waterhouse et de Coopers & Lybrand, mais, PwC a un héritage historique dans les services à la clientèle qui remonte au dix-neuvième siècle. Les deux cabinets comptables ont vu le jour à Londres au milieu des années 1800. Comme vu plus tôt lors de la partie dédiée à l'histoire de l'audit, Londres à l'époque a vu l'émergence de professionnel de la comptabilité qui iront fonder de véritables dynasties, que ce soit dans les services comptable ou ceux en relation au juridiques.

Samuel Lowell Price, fils d'un potier de pierre venant de Bristol s'installe à Londres afin de poursuivre une carrière de comptable, il intègre alors un cabinet de comptabilité local avant d'ouvrir son propre cabinet en association avec un autre

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

comptable, le laissant et unique gérant en 1849.

William Hopkins Holyland débute sa carrière chez Coleman, Turquand, Youngs & Co, où il devient un expert en liquidation et dépôt de bilan d'entreprises, il y a aussi rencontré Edwin Waterhouse, ce dernier provient d'un milieu aisé à Liverpool. Les deux collègues rejoignent le cabinet de Price en 1865, le cabinet deviendra Price, Waterhouse & Co quand Holyland le quitta pour travailler seul. A la fin du 19e siècle, Price, Waterhouse & Co ouvrit des bureaux à New York à la fin du 19e siècle, et puis quelques-uns en Angleterre, puis en grande Bretagne et dans d'autres pays, devenant ainsi un réseau international dont les membres sont indépendants, mais représente la marque Price, Waterhouse & Co.

Pour l'autre partie du nom, en 1854, William Cooper commence son cabinet à Londres qui deviendra quelques années plus tard Cooper Brothers avec ses trois frères rejoignant le navire. Bien des décennies plus tard, Robert H. Montgomery, William M. Lybrand, Adam A. Ross Jr. et son frère T. Edward Ross forment Lybrand, Ross Brothers and Montgomery, aux États-Unis.

Au milieu du 20e siècle, au balbutiement de la mondialisation résultante du projet d'hégémonie américaine post seconde guerre mondiale entre autres facteurs, la tendance d'internationalisation des cabinets de services comptables voit le jour ; c'est dans ce contexte que Cooper Brothers & Co (Royaume-Uni), McDonald, Currie and Co (Canada) et Lybrand, Ross Bros & Montgomery (États-Unis) fusionnent pour former Coopers & Lybrand ; et de ce fait, donner une dimension internationale à leurs affaires et avoir une force financière et économique accrue, cette fusion marque un tournant dans la méthode de croissance des cabinets de services professionnels, passant d'une croissance organique en ouvrant des bureaux petit à petit dans différentes zones géographiques, une fusion quant à elle permet une expansion plus importante dans un temps plus court, mais présente certains désavantages comme une incompatibilité en terme de culture d'entreprise, étant la raison principale de l'échec de la fusion de Price, Waterhouse & Co avec Andersen à la fin du 20e siècle.

Avant d'en arriver à la fusion créatrice du cabinet connu aujourd'hui, Coopers & Lybrand ont joint leurs activités dans certains pays avec Deloitte, pratiquant sous le nom Coopers & Lybrand Deloitte, cela a duré jusqu'à 1992 ; 6 ans plus tard, ils fusionnent avec

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Price, Waterhouse & Co, donnant naissance à PricewaterhouseCoopers, qui devient PwC en 2010.

Depuis les années 2000, Price, Waterhouse & Co, puis PwC, a enchaîné les acquisitions afin de développer ses expertises et pourvoir offrir plus de services en termes de conseil.⁹¹

1.3.PwC Algérie

Le réseau PwC s'est installé en Algérie au milieu des années 2000, proposant des services professionnels aux entreprises algériennes et entreprises étrangères ayant des filiales en Algérie, il fait partie de PwC France et Maghreb, ses bureaux et son siège se trouve au à Alger.

1.3.1. Les chiffres de PwC Algérie :

- Plus de cent collaborateurs
- 9 associés/Directeurs
- Approximativement 800 millions de dinars Algérien de chiffre d'affaires.

1.3.2. Organisation de PwC Algérie

PwC propose différent type de service à travers ces différents LoS (Line of services), la LoS assurance & Audit est organisé comme tel :

Tableau n°01 : Hiérarchie de la LoS Assurance & Audit

Partner
Director
Senior Manager
Manager
Senior Associate
Junior Associate

Source : document interne à PwC

La hiérarchie comme décrite dans le tableau va de bas au haut, les directeurs et partenaires sont des commissaires aux comptes certifiés et les Engagement leader des dossiers, c'est-à-dire les certificateurs des rapports. Les managers chaperonnent les dossiers, ils organisent, décident et dirigent les procédures à faire durant les missions, les Associates exécutent les procédures.

⁹¹ Document interne à PwC

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

1.4. Méthodologie d'audit de PwC

La méthodologie d'audit de PwC est basée sur les normes ISA, le réseau a développé un guide se nommant « PwC Audit Guide » calquant les normes ISA en mettant l'accent sur la qualité. Elle est aussi très axée autour de la technologie et du cloud, et PwC Algérie est l'un des cabinets algériens ayant le plus accès aux outils mis à disposition par leurs réseaux.

1.4.1. Les outils PwC

PwC mets l'accent sur la fusion entre la technologie et les travaux d'audit afin d'assurer une qualité optimale et de réaliser des gains de temps important. Voici une description des outils que le cabinet utilise.

Ledger boost

Développé en France par des auditeurs PwC et des développeurs internes, Ledger Boost est un outil d'automatisation des travaux d'audit sur les immobilisations, les clients, les fournisseurs, les stocks, les journaux entries et les états financiers. Il produit des analyses ainsi que des restitutions sous forme de Dashboard Tableau qui peuvent être utiles pour les échanges avec les clients. Ledger permet d'assurer un gain de temps et de qualité avec des restitutions standards et automatisées pour documenter les travaux d'audit.

Aura Platinum

Aura est l'outil principale de l'audit chez PwC. Il s'agit d'une plateforme permettant aux collaborateurs de gérer leurs engagements (le terme pour qualifier une mission d'audit), et ceux, à partir de la phase de planification jusqu'à celle de finalisation.

Aura se subdivise en plusieurs angle de vue traitants de différents aspects d'un audit, en partant de l'identifications des risques significatifs, à la phase de planification englobant une prise de connaissance en profondeur de l'entreprise à travers divers EGAs traitant des différents aspects régissant le fonctionnement de l'entreprise, en passant par l'Execute, l'onglet ou les tests substantives sont effectués. Il y a d'autres onglets, tels que la « Document Library » servant d'espace de stockage des documents probants amassés durant l'audit, ou Sira, définissant le degré de risque, et donc d'assurance à apporter pour chaque section. En résumé, voici en quelques lignes l'utilité d'Aura Platinum :

- Définition de la stratégie en termes d'approche par les risques, chaque section se voit attribué un niveau d'assurance à atteindre afin de couvrir un niveau de

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

risque défini, dans un plan plus global visant à fournir à l'issue de l'audit un niveau d'assurance général acceptable permettant de certifier les comptes de l'entreprise, cette partie sera couverte dans la description de la méthodologie PwC, plus tard dans ce mémoire ;

- Prise de connaissance de l'entreprise afin d'adapter la quantité de testing substantif à mettre en place, et ceci en travaillant sur plusieurs EGA (Des classeurs Excel générés par Aura, dotés de Template à documenter) ;
- Déroulement des tests substantif dans des EGA dédiés, générés par Aura, il s'agit, tout comme dans la partie planification, de classeurs Excel sous forme de Template à documenter, avec des procédures à suivre pour chaque type de test et de compter à valider ;
- Rassembler les documents probants obtenus durant l'interventions dans un espace commun accessible par tous les membres de l'équipe intervenante ;
- La définition des rôles et des responsabilités de chaque membre de l'équipe ;
- La documentation des résultats des tests substantifs afin de pouvoir dresser un avis final ;
- Le suivi de l'avancement de la mission et des divers travaux.

Aura est un outil servant grandement l'organisation des travaux d'audit de leurs débuts à la fin, et permet une unicité entre les différents Engagement de PwC, afin d'assurer un niveau de qualité optimal. Autant que stagiaire ayant déjà eu des expériences dans des cabinets de commissariat aux comptes locaux, la plateforme peut être intimidante dans un premier lieu, mais sa prise en main s'avère intuitive et permet un accompagnement aux procédures permettant un apprentissage rapide et efficace.

Connect

Connect est un outil servant à récolter la documentation nécessaire auprès du client en formulant des demandes à la personnes concernée, suivre l'états des demandes envoyées et communiquer avec le client avec d'assurer une meilleure compréhension de sa part dans le but d'obtenir les preuves nécessaires, il fait partie du pack Aura Platinum.

Count

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Count est l'outil permettant de performer et de documenter les inventaires, cette plateforme est aussi connectée à Aura Platinum. Lorsque l'intervenant part chez le client, le Dashboard Count, préparé au préalable, effectuer des tests et définir les Items à checker et compter. Une fois l'inventaire effectué, Count produit un document en format Excel qui servira durant les autres phases de l'audit.

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Section 02 : Couverture du risque de fraude lors de l'audit de l'entreprise K

2.1. Présentation du client

L'étude de cas porte sur le cas d'un client du cabinet PwC activant dans un secteur en rapport à celui de l'hydraulique, l'entreprise est nommée « K » tout au long de l'étude dans un souci d'anonymat ; l'Accounting Manager qui a été le principal correspondant et contact chez l'entreprise durant la mission est nommé « X », le DG est nommé « Z » et les chiffres sont multipliés par un facteur de Y car les données sont confidentielles.

L'entreprise K appartient à un groupe européen nommé « A », elle jouit de deux (02)

Stream de revenu :

- La revente en état ;
- La prestation de service (dont les commissions sur les ventes faites par le groupe après redirection du client de la part de K)

La mission d'audit de ce client était en dans le cadre d'un commissariat au compte, et il s'agissait de la 2e année du mandat.

2.2. Phase de planification

La phase de planification est celle durant laquelle la prise de connaissance de l'entité est effectuée sous tous les aspects significatifs afin de déterminer l'approche à entreprendre et les tests substantifs à mettre en place. Durant cette phase, un nombre important d'entretiens sont effectués avec le client, desquels sont tirés les conclusions documentées, dont celles sous les sous-titres qui vont suivre. Seules les procédures concernant directement la couverture du risque de fraude sont mentionnées dans cette étude de cas. A noter qu'il a été choisi de ne pas s'appuyer sur le contrôle interne durant la mission, cela veut dire que l'équipe entame la mission en ayant une perspective d'ensemble sur l'entité.

2.2.1. Détermination de la matérialité

La détermination des seuils de matérialité est une étape structurante pour la mission, elle consiste, après analyse de la structure, du business modèle, des objectifs et des performances passées de l'entité, à choisir un Benchmark⁹² significatif et à partir de celui-

⁹² Benchmark : Un agrégat économique ou financier étant significatif et représentatif de l'activité de l'entité.

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

ci, sont calculés les différents seuils qui vont définir le scope⁹³. Le Benchmark choisi généralement est le RCAI (revenue courant avant impôt), dans ce cas-ci, ce dernier est volatile sur les trois derniers exercices, et n'est donc pas représentatif de l'activité de l'entité, le chiffre d'affaires lui a été préféré, d'autres paramètres ont été pris en compte dans ce choix, les voici :

- Le groupe A est le principale fournisseurs et K fait principalement de la revente en l'état ;
- Les lecteurs des états financiers considèrent que le chiffre d'affaires est l'objectif principal ;
- L'entité ne verse pas de dividendes ;
- Utilisation du Total Revenue lors des audits précédents ;
- En ce qui concerne la PM et le SUM obtenu, il a été jugé qu'ils sont cohérents avec les chiffres de l'entité en comparaison avec la matérialité obtenue en utilisant le RCAI (niveau granulaire)⁹⁴.
- Historique très faible d'ajustements antérieurs relevés par les audits précédents.

Tableau n°02 : synthèse de la matérialité de K

Benchmark	Chiffre d'affaires sur l'exercice 2023
Chiffre d'affaires	838 118 513,10
Rule of Thumb %	03%
Overall Materiality	25 080 000,00
Haitcut %	25%
Performance Materiality	18 810 000,00
De Minimis SUM posting level %	10%
SUM	2 508 000,00

Source : document interne à PwC

Overall Materiality (OM)

L'OM est le seuil à partir du quelle un FSLI (Financial statement line item)⁹⁵ rentre dans le scope, il calculée à partir du Benchmark en appliquant un Rule of thumb, dans ce cas-ci, le Rule of thumb pris est de 3%, conforme à ce qui le PwC audit guide préconise.

Performance Materially

⁹³ Scope : Le périmètre ou l'étendu des travaux à effectuer.

⁹⁴ Niveau granulaire : agrégat rapporté au niveau des éléments unitaires.

⁹⁵ FSLI : une section des états financiers

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

La PM est le seuil à partir duquel il est nécessaire de tester un compte ou un solde ; il est calculée en appliquant une décote (Haircut) sur l'OM, dans ce cas-ci, une décote de 25% a été appliquée et a été justifiée comme suite :

- Historique d'ajustement limité ;
- Evaluation des risque et Risque d'agrégation jugés faible à moyen, du fait de l'environnement de l'entité ;
- Pas d'appuie sur le control interne ;
- Risque d'agrégation jugé faible à moyen, du fait de l'environnement de l'entité.

SUM

Il s'agit du seuil à partir duquel un écart devient significatif. Le niveau minimum du SUM a été fixé à 10% sur la base des justifications suivantes :

- Les ajustements attendus ne sont pas matériels ;
- Peu de risques significatifs.

2.2.2. Compréhension des estimations comptables

X est responsables de l'établissement des différentes estimations comptables. Pour cela, il s'appuie sur les procédures groupe avec validation du top management au niveau du groupe tout en respectant la nomenclature algérienne et le système comptable algérien.

La direction considère la sensibilité et la technicité de certains sujets impliquant des estimations comptables pouvant nécessiter l'intervention d'un spécialiste. A la date de l'audit, l'équipe n'a pas eu connaissance de l'intervention d'un spécialiste.

Le management considère toute nécessité de méthode de calcul ou l'information utilisée dans le calcul pour être en conformité avec les règles comptables SCF.

Trois estimations comptables ont été identifiées, les risques inhérents relatifs ont été évalués afin de déterminer s'ils étaient In scope ou non, l'analyse est résumée dans le tableau suivant :

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Tableau n°03 : analyse des risques inhérents

Source : document interne à PwC

Nature de l'estimation comptable	Facteurs de risques inhérents (L, M, H)				Niveau de risque inhérent (Normal, Elevated, Significant)	Cette estimation présente-t-elle une possibilité raisonnable d'anomalie significative?	S'il a été jugé que l'estimation ne présentait pas de possibilité raisonnable d'anomalie significative, justifier l'analyse en documentant les 3 colonnes ci-dessous		
	Degré d'incertitude	Degré de complexité	Degré de Subjectivité	Autres facteurs risques inhérents			Absence de complexité et faible incertitude dans le process d'élaboration de l'estimation comptable	Pas d'hypothèse significative complexe et/ou présentant un fort degré de subjectivité associée au processus	Absence de possibilité raisonnable d'anomalie significative résultant de biais du management
Recouvrabilité de l'impôts différé actif	Low	Low	Low	Low	Normal	Non, et nous avons documenté notre analyse en complétant les champs ci-contre	Le dénouement des provisions composant la base du calcul de l'IDA est à court terme. Donc aucune projection des profits taxables à long terme n'est nécessaire. La société est profitable et a toujours généré un profit taxable.	Le détail des informations nécessaires et la justification des hypothèses retenues pour le calcul de l'IDA sont simples et facilement identifiables. Le calcul de l'impôt différé de l'entité est simple, il représente le résultat de la multiplication des bases des provisions comptables (clients douteux, bonus et congés) multiplié par le taux D'imposition défini par la règle fiscale (26%)	- Sur la base des procédures effectuées lors de nos audits précédents et le test de débouclage, ainsi que la liasse fiscale déposée justifiant l'impôt sur les bénéfices fiscal de l'an dernier, Nous n'avons pas identifié des anomalies significatives résultant de biais du management.
Provisions pour dépréciation des stocks	Low	Low	Low	Low	Normal	Non, et nous avons documenté notre analyse en complétant les champs ci-contre	Cette provision est relative à un seul item défectueux qui est provisionné à 100%. Aucune complexité de calcul de l'estimation.	Il s'agit d'une dépréciation d'un item défectueux pour sa valeur totale, aucune hypothèse complexe ou présence d'un fort degré de subjectivité dans le calcul de cette provision.	Le calcul de cette provision est simple et ne présente aucun degré significatif résultant de biais du management.
Pour créances douteuses	Low	Low	Low	Low	Normal	Oui, et le risque correspondant	None	None	None

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Compréhension de l'estimation comptable relatif aux créances douteuses :

- X provisionne les créances clients en litige à hauteur de 100% des créances.
- X provisionne selon sa connaissance du client, sa solvabilité et sa relation au cas par cas.
- Les provisions pour clients douteux sont constituées généralement pour des créances dont l'âge est de très fortes antériorités ou pour des cas spécifiques si un litige est identifié.
- Les estimations comptables sont couvertes par un contrôle effectué par le management lors de chaque clôture comptable.
- Cette estimation ne requiert pas le recours à un expert ;
- Le management se base sur la balance âgée des créances pour actualiser la provision ;
- L'estimation a été validé par travaux du cabinet sur les exercices précédents ;
- La direction n'a pas montré de signe de biais concernant cette estimation ;
- Cette estimation n'impact pas l'évaluation des risques.

2.2.3. Evaluation du risque de fraude

Le processus d'identification du risque mis en place par la direction est composé d'un suivi constant des activités opérationnelles et de leurs évolutions afin de détecter des risques de fraudes potentiels, ainsi qu'une évaluation permanente informelle axée principalement sur les risques de fraude commise par le personnel ou les risques de détournement d'actifs, cependant, le management ne dispose pas d'une procédure formelle d'évaluation des risques de fraude ; ce dernier considère qu'il n'y a pas de risque d'anomalies significatives dû à la fraude.

Le processus de l'entreprise pour répondre aux risques de fraude se met en place à travers les actions suivantes :

- Une investigation de écarts constatés par rapport à la performance financière attendue ;
- La revue des réconciliation clés,
- La mise en place d'une ségrégation des taches concernant les principaux processus opérationnels,
- Application de contrôle sur les autorisations en matière de gestion de la trésorerie ;

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

- Contrôle physique des actifs.
- Il n'y a pas de communications formelles abordant la fraude, cependant, le sujet est abordé durant les AG.
- Il n'y a pas de communications formelles avec les employés au sujet de l'éthique mise à part le code de conduite signé par l'ensemble de l'effectif.
- X et Y, représentant respectivement la direction et le gouvernement de l'entreprise, n'ont connaissance d'aucun cas de fraude.
- L'entreprise ne contient pas de fonction d'audit interne.
- Le risque significatif en matière de revenu a été reconnu, les flux de revenus identifiés :
 - o La vente de marchandise ;
 - o La prestation de service ;
 - o Commissions (Commissions sur les ventes du groupe en Algérie).

Il a été prévu de tester un échantillon sur les charges liées au frais de déplacement, hébergement et restaurations enregistrés dans les comptes 625 même si le solde de ces derniers reste inférieur à la PM.

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Analyse basée sur le triangle de la fraude

Tableau n°04 : analyse du triangle de la fraude

Facteurs de risque	Contexte de K
Motif/Pression	La politique de rémunération des cadres dirigeants vise à octroyer des bonus, ces parties variables du salaire peuvent constituer des incitations à la fraude afin de réaliser l'objectif escompté en revenu.
Opportunité	La séparation des tâches et l'environnement de contrôle interne même informelle au sein de l'entité assurent un niveau adéquat de contrôle notamment en matière d'abus de bien et détournement d'actifs de la société.
Rationalisation	Hors le code de conduite, il n'existe pas de communication formelle abordant les sujets liés à l'éthique, cependant le management est proche du personnel et communique au jour le jour sur le respect d'éthique.

Source : document interne à PwC

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

2.2.4. Compréhension et évaluation des composantes du contrôle interne de l'entité

– Processus d'évaluation des risques

Le plan stratégique et le budget ont été observé avec le client et il a été constaté qu'ils sont adaptés à la taille et la complexité de l'entité et que la direction identifie et analyse les changements dans l'activité qui pourraient avoir une incidence significative sur l'information financière.

L'importance des risques pertinents pour l'information financière ont été évalués, y compris la probabilité de leur survenance, et il a été constaté que l'évaluation des risques par la direction en matière d'information financière fait partie de la procédure de clôture comptable mensuelle, dans laquelle les processus de revue et d'approbation ont été mis en place autour de l'enregistrement des opérations diverses et des ajustements. En outre, en ce qui concerne les classes de comptes significatives, la direction s'assure que des contrôles suffisants et séparation des tâches sont mis en place pour atténuer le risque d'erreur significative dans les comptes.

Après évaluation des risques de l'entité, il a été constaté que :

- Tous les risques identifiés par l'équipe ont aussi été identifiés par l'entité ;
- Aucune faiblesse du contrôle identifiée
- Le processus d'évaluation des risques de l'entité est jugé approprié

2.2.5. Planifier la réponse au risque de « Management Override of Controls »

Le risque de management override of controls, traduit littéralement par le risque que la direction passe outre les contrôles, est le risque principal à couvrir quand on parle de du risque de fraude, il concerne les écritures aux journaux. L'équipe doit s'assurer qu'il n'y pas d'écriture passée hors cadre standard, ce qui pourrait être synonyme de fraude. Pour cela, les périodes à risques sont prises comme population brute, les périodes à risques sont généralement celle des clôtures, et sont affinés en se voyant appliqué différents types de critère ; l'échantillon à tester est sélectionné de la population brute après application des critères, qui devient alors la population affinée. Avant cela, il est nécessaire de s'assurer que la population brute est fiable, pour cela, il est possible de le faire manuellement ou bien à l'aide d'un CAAT (computer assisted audit techniques), durant la mission, cela a été

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

fait à l'aide de Ledger Boost.

D'après X et Z, aucun événement inapproprié ou inhabituel lors de l'enregistrement des écritures comptables ou d'autres ajustements (par exemple, passation d'écritures par des personnes qui, en principe, n'enregistrent pas d'écritures comptables) est à noter.

Une compréhension des écritures comptables automatiques a été acquise et l'approche d'audit à mettre en œuvre au regard de ces écritures a été considérée, les conclusions sont les suivantes :

- Les écritures automatiques englobent principalement la majorité des opérations comptables (Ventes, Achats, Stocks), cependant, les écritures relatives aux salaires, et provisions sont réalisées manuellement. Pour nos tests, nous avons l'intention de vérifier l'intégralité des écritures comptables.
- Il n'existe pas de contrôle sur les écritures comptables automatique.
- Aucun facteur spécifique de risque de fraude identifié.
- Ecritures automatiques incluses dans la population des écritures à tester en lien avec le risque de fraude.
- La clôture des comptes se fait à J+15.
- Toutes les écritures comptables seront insérées dans Ledger Boost, pour l'extraction des "JETs ".

Sommaires des critères de sélection des JETs :

- Ecritures avec schémas comptable inhabituel ou suspicieux sur la base du scanning du GL avec Ledger boost (schéma revenu #70 VS autre compte que les #41 & schéma de cash VS P&L en dehors des transactions habituelles liés à "Commission bancaire, taxe de domiciliation des factures, intérêts bancaire"
- Libellés VidesMots clés de type (fictif, erreur, correction).

2.3. Phase d'exécution

Durant cette phase, les travaux planifiés durant la phase précédente sont performés, notamment les tests substantifs.

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

2.3.1. Répondre au risque de « Management Override of Controls »

Tableau n°05 : Synthèse statistique

Nombre d'écritures	4 736
Nombre de lignes	15 297
Total du Débit	9 896 755 664,36
Total du Crédit	9 896 755 664,36
Différence D-C	0
Date Comptable Début	02/01/2023
Date Comptable Fin	31/12/2023
Devise du rapport	DZD

Source : document interne à PwC

Ce tableau résume les résultats obtenus de l'analyse faite à l'aide de Ledger Boost sur le grand journal de K. ainsi, la population est fiabilisée et sa composition selon les critères choisis durant la phase précédente est obtenue.

La population est ventilée selon trois facteurs afin d'obtenir une meilleure visibilité sur sa composition, ces trois facteurs sont : les mois, les types d'écriture, par utilisateur. Ces ventilations sont présentées dans les tableaux suivants. Les tableaux 7 et 8 ne sont pas présentés de façon exhaustive au du nombre important d'éléments.

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Classification par période

Tableau n°06 : Ventilation de la population par mois

Nombre de mois	12
----------------	----

Période	Débit	Crédit	Solde	Nombre d'Ecrites	Nombre de ligne
01	583 719 379,67	583 719 379,67	0	319	1 032
02	421 594 989,42	421 594 989,42	0	268	883
03	512 801 647,81	512 801 647,81	0	267	937
04	276 836 321,69	276 836 321,69	0	197	716
05	464 421 093,32	464 421 093,32	0	336	1 053
06	908 197 877,83	908 197 877,83	0	526	1 685
07	793 047 253,80	793 047 253,80	0	300	983
08	840 721 115,42	840 721 115,42	0	422	1 363
09	825 934 361,96	825 934 361,96	0	360	1 072
10	926 953 709,52	926 953 709,52	0	457	1 436
11	1 083 648 009,63	1 083 648 009,63	0	515	1 676
12	2 258 879 904,29	2 258 879 904,29	0	769	2 461

Source : document interne à PwC

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Classification par type d'écriture

Tableau n°07 : Ventilation de la population par type d'écriture

Nombre de types 4736

Type Ecriture	Débit	Crédit	Solde	Nombre d'Ecritures	Nombre de Lignes
1	0	0	0	1	2
10	116549,18	116549,18	0	1	4
100	1163456,80	1163456,80	0	1	2
1000	19504,10	19504,10	0	1	4
1001	28458,10	28458,10	0	1	7
1002	43201,40	43201,40	0	1	9
1003	11495,00	11495,00	0	1	3
1004	11440,00	11440,00	0	1	2
1005	17261,20	17261,20	0	1	3
1006	40290,69	40290,69	0	1	2
1007	45911,82	45911,82	0	1	13
1008	28930,00	28930,00	0	1	9
1009	23460,80	23460,80	0	1	7
101	0	0	0	1	2
1010	32016,60	32016,60	0	1	10
1011	34698,54	34698,54	0	1	11
1012	31770,20	31770,20	0	1	4
1013	660000,00	660000,00	0	1	2
1014	32935,11	32935,11	0	1	8
1015	660000,00	660000,00	0	1	2
1016	660000,00	660000,00	0	1	2
1017	36732,28	36732,28	0	1	9
1018	29449,20	29449,20	0	1	6
1019	30697,70	30697,70	0	1	4
...

Source : document interne à PwC

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Classification par utilisateur

Tableau n°08 : Ventilation de la population par utilisateur

Nombre d'utilisateurs	1
-----------------------	---

Utilisateur	Débit	Crédit	Solde	Nombre d'Ecritures	Nombre de ligne
	8 997 050 603,96	8 997 050 603,96	0	4 736	15297

Source : document interne à PwC

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Les schémas comptables

Tableau n°09 : liste des schémas comptables

ID Schéma	Schéma	Nombre d'écritures	Débit	Crédit
Schema 1	106[C] / 110[C] / 112[D] / 119[D]	1	53 264 501,61	53 264 501,61
Schema 2	112[C] / 120[D]	1	23 298 868,58	23 298 868,58
Schema 3	133[C] / 390[D] / 444[D] / 685[C] / 692[D] / 695[C]	3	70 228 522,99	70 228 522,99
Schema 4	133[C] / 390[D] / 444[D] / 685[C] / 692[D] / 695[D]	10	82 761 796,71	82 761 796,71
Schema 5	133[C] / 692[D]	1	8 996 891,72	8 996 891,72
Schema 6	133[D] / 390[C] / 444[C] / 685[D] / 692[C] / 695[D]	3	70 228 522,99	70 228 522,99
Schema 7	133[D] / 390[C] / 444[D] / 685[D] / 692[C] / 695[D]	10	82 761 796,71	82 761 796,71
Schema 8	133[D] / 390[C] / 444[D] / 685[D] / 692[D] / 695[D]	1	948 175,76	948 175,76
Schema 9	133[D] / 390[D] / 444[D] / 685[C] / 692[D] / 695[D]	1	948 175,76	948 175,76
Schema 10	133[D] / 692[C]	2	18 058 748,33	18 058 748,33
...

Source : document interne à PwC

Ce tableau résume les schémas comptables utilisés, il est présenté de façon non exhaustive car le nombre de schéma est trop important.

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Mots clés choisies

Les mots clés sont des mots contenus dans les libellés des écritures jugés comme étant à risque. Les mots clés choisis dans ce cas-ci sont les suivants :

- La sélection de la population par Ledger boost a été faite en choisissant les écritures dont le libellé contient un des mots clés (Fictif, à justifier, manquante) et aucune écriture n'a été exclu de la population.

Aucune écriture indiquant une anomalie matérielle ou une fraude à partir de ce critère, aucune anomalie à remonter.

Schémas inhabituels

La sélection de la population des schémas inhabituelles a été fait en identifiant par Ledger boost les écritures passées sur des comptes bancaires ou de caisse (comptes définitifs #512 ou #530) en contrepartie d'un compte P&L (passées sans transiter par compte tiers). Il est constaté que l'ensemble des écritures ressorties par les critères choisis ne présente par un caractère significatif (inférieur à la PM, 22 719 107,86 DZD < 25 080 000,00 DZD). Par conséquent des tests de détails n'ont pas été effectués pour valider leurs natures. L'ensemble des écritures résiduelles (restante après application des critères) a été exclu de l'étape deux étant donné que la totalité de leur montant ne présente par un caractère significatif (inférieur à la PM).

Aucune écriture indiquant une anomalie matérielle ou une fraude à partir de ce critère, aucune anomalie à remonter.

Libellé vide

La population sélectionnée par Ledger boost en choisissant les écritures dont les libellés sont vides et aucune écriture n'a été de la population.

Conclusion

Le risque de « Management Override of controls » a été couvert et il en remonte qu'aucun test n'a été effectué à cause du montant des population ou de la composition de celles-ci, aucune anomalie n'a été détecté.

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

2.3.2. Confirmer la mise en œuvre des procédures d'audit incorporant des éléments d'imprévisibilité

Le but de cette pratique est de tester un élément que l'audité ne s'attend pas à ce que ça soit testé. Durant la phase de planification, il a été choisi de tester les frais de déplacement, parmi les travaux relatifs aux fournisseurs. Il est remarqué que le solde du compte est bien inférieur à la PM, c'est là où est l'intérêt, car son caractère non significatif fait que le client ne s'attend pas forcément à des demandes spécifiques relatives à ce solde.

Tableau n°10 : Spécificité du test

Population	8 956 477,05
Nombre d'items	37
Type de test	Targeted testing
Niveau de risque	Low
Echantillon	3

Source : document interne à PwC

La Targeted testing est un type de test de détails consistant à sélectionner certains items d'une population hétérogène en fonction de leurs valeurs ou du risque induit. Dans ce cas-ci, le choix des items a été fait en fonction de leurs valeurs, les valeurs les plus importantes ont été ciblées.

Le test se fait de la manière suivante : une fois l'échantillon sélectionné à partir de l'analyse du compte qu'est la population de base, il est question de demander les documents justificatifs relatifs aux opérations concernées et comparer les données de l'analyse du compte avec celles sur les documents, si incohérence il y a, il s'agit alors d'une anomalie, si cette anomalie est supérieure au SUM, cette dernière est significative, il est alors nécessaire d'approfondir les travaux. Le tableau n°11 représente la population concernée (analyse du compte 625), le tableau n°12 est la performance du test de détails.

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Population et échantillon (en vert)

Tableau n°11 : Population du test des frais de déplacement (analyse du compte 625)

					8 956 477,05
Date d'enregistrement	Compte collectif	Débit (DI)	Crédit (DI)	Solde	Libellé
26/12/2023	625000	2 350 780,00	0	2 350 780,00	L1
24/12/2023	625000	926 605,50	0	926 605,50	L2
26/12/2023	625000	730 000,00	0	730 000,00	L3
31/05/2023	625000	615 000,00	0	615 000,00	L4
25/06/2023	625000	406 896,00	0	406 896,00	L5
26/10/2023	625000	292 369,00	0	292 369,00	L6
25/06/2023	625000	260 508,00	0	260 508,00	L7
28/08/2023	625000	259 890,00	0	259 890,00	L8
28/08/2023	625000	240 500,00	0	240 500,00	L9
21/03/2023	625000	234 469,50	0	234 469,50	L10
21/03/2023	625000	227 813,00	0	227 813,00	L11
28/08/2023	625000	172 600,00	0	172 600,00	L12
25/06/2023	625000	162 222,00	0	162 222,00	L13
28/08/2023	625000	159 500,00	0	159 500,00	L14
21/03/2023	625000	153 663,80	0	153 663,80	L15
24/12/2023	625000	151 431,00	0	151 431,00	L16
25/06/2023	625000	125 483,00	0	125 483,00	L17
21/03/2023	625000	124 200,00	0	124 200,00	L18
28/08/2023	625000	123 839,00	0	123 839,00	L19
28/08/2023	625000	118 046,00	0	118 046,00	L20
28/08/2023	625000	118 046,00	0	118 046,00	L21
23/07/2023	625000	100 917,43	0	100 917,43	L22
28/08/2023	625000	100 304,51	0	100 304,51	L23
28/08/2023	625000	97 415,30	0	97 415,30	L24
31/07/2023	625000	97 000,00	0	97 000,00	L25
31/07/2023	625000	96 214,96	0	96 214,96	L26
30/06/2023	625000	94 836,00	0	94 836,00	L27
31/10/2023	625000	93 089,00	0	93 089,00	L28
31/10/2023	625000	84 655,40	0	84 655,40	L29
30/11/2023	625000	81 669,25	0	81 669,25	L30
30/06/2023	625000	81 400,00	0	81 400,00	L31
30/04/2023	625000	77 797,40	0	77 797,40	L32
...
31/07/2023	625000	2 266,00	0	-2 266,00	L37

Source : document interne à PwC

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Documentation du test

Tableau n°12 : performance du test des frais de déplacement

Documentation de l'échantillon			Documentation du test						
Libellé	Date	Montant	Date	Montant	Ecart	Commentaire	Documents	Conclusion	
L1	26/12/2023	2 350 780,00	26/12/2023	2 350 780,00	0,00	Pas d'anomalie	F1	Test satisfaisant	
L2	24/12/2023	926 605,50	24/12/2023	926 605,50	0,00	Pas d'anomalie	F2	Test satisfaisant	
L3	26/12/2023	730 000,00	26/12/2023	730 000,00	0,00	Pas d'anomalie	F3	Test satisfaisant	

Source : Document interne à PwC

Aucune incohérence ou écart est identifié, il n'y a donc aucune anomalie.

Chapitre 02 : La gestion du risque de fraude par l'auditeur en pratique

Conclusion

Lors de la conduction des procédures relatives à la gestion du risque de fraude aucune anomalie significative n'a été trouvée détectée. Le risque de Management Override of Controls a été couvert sans effectuer de test de détails car les populations obtenues à l'aide de Ledger Boost après application des critères ne présentaient de pas un caractère significatif, ce qui veut dire que les anomalies potentielles n'auraient pas d'impact matériel sur les états financiers. La procédure d'imprévisibilité a été effectuée en visant les frais de déplacement (compte 625), un Targeted testing a été effectué en ciblant les valeurs supérieures à 700 000 DZD, la conduction de ce test n'a montré aucune anomalie. En somme, il est possible à l'issue de ces procédures de fournir l'assurance raisonnable sur l'absence de fraude vis-à-vis de l'exercice 2023 en ce qui concerne du moins la comptabilité.

Conclusion Générale

Au cours de ce mémoire, un état des lieux concernant l'audit et la fraude a été fait ; grâce à une plongée rétrospective dans l'histoire de ces deux domaines, la dynamique entre eux a pu être établie. L'audit depuis la révolution industrielle n'a cessé d'évoluer et la prévention et détection de fraude a souvent représenté les virages à prendre, les actionnaires et les acteurs du marché financier et boursier ont souvent exprimé leurs attentes vis-à-vis de cela, ce qui représentait un défi pour l'audit, que ce soit en termes de méthodologie, mais aussi de qualité. L'harmonisation qui a été entreprise durant les années 70 et les événements frauduleux de la fin des années 90 au début des années 2000 ont mené vers la mise en place des procédures actuelles servant à couvrir le risque de fraude en se concentrant sur le risque du Management Override of Controls par le biais de la norme ISA 240 tout en mettant au clair les objectifs de l'audit externe afin de. Cette norme intègre les travaux pluridisciplinaires académiques et scientifiques des 70 dernières années, tel que le triangle de fraude donnant une base d'approche à la détection de fraude, ou encore les différentes méthodes de fraude aux états financiers. A l'issue du premier chapitre, le lecteur devrait savoir ce qu'est un audit et faire la différence entre les différents types d'audit, avoir une idée d'où en est la fonction et comprendre comment le processus de son évolution a pris cours, avoir en sa possession les éléments nécessaires pour mettre des mots sur la fraude et la fraude aux états financiers, avoir une idée des travaux qu'un auditeur met en place pour couvrir le risque de fraude et pour finir comprendre les tenants et les aboutissants de l'affaire Enron et ainsi avoir en tête une idée claire d'un exemple de fraude aux états financiers.

L'étude de cas a pour objet l'audit d'un client du cabinet PwC ; après présentation de cabinet PwC Algérie, les détails des planifications et travaux effectués afin de couvrir le risque de fraude concernant l'entreprise K sont décrits, la conclusion de ces derniers furent qu'aucune anomalie ne fut détectée, que ce soit vis-à-vis du risque du Management Override of Controls ou des procédures d'imprévisibilité, une assurance raisonnable peut être fournie concernant le risque de fraude. Il est possible de conclure que la méthodologie de PwC correspond parfaitement à celle qui est préconisée par la norme ISA 240, à savoir l'acquisition d'une compréhension de l'environnement de K, de son système comptable, du contrôle interne sous ses différents aspects significatifs au risque de fraude, des estimations comptables appliquées. Les travaux pour couvrir le management Override et la procédure d'imprévisibilité ont été appliqués comme décrit par la norme.

Afin de répondre à la problématique posée en introduction, il est nécessaire de vérifier la véracité des hypothèses formulées, voici un rappel des sous-questions avec les hypothèses

afférentes :

Quel est le rôle de l'auditeur externe quant au risque d'occurrence de fraude ?

H1 : Apporter une assurance raisonnable quant au risque de fraude.

Le rôle de l'auditeur est bien celui d'apporter aux acteurs concernés une assurance raisonnable quant au risque de fraude après avoir effectué les travaux préconisés par la norme ISA 240 afférente à la gestion du risque de fraude ; l'hypothèse est validée.

Quel sont les travaux à mettre en place afin de couvrir le risque de fraude ?

H2 : Déployer des tests substantifs concernant les comptes de P&L

Bien que tous aspect audité de l'entité couvre indirectement le risque de fraude, les travaux couvrant directement le risque de fraude sont ceux appliqués sur les écritures aux journaux de l'entité afin de couvrir le risque de Management Override of Controls, ceux la ont souvent un rapport directe aux compte P&L car l'auditeur s'intéresse généralement aux écritures passant directement d'un compte de cash à un compte de charges ou de produit, cela ne veut pas dire que les autres type de comptes ne sont pas concernés ; l'hypothèse n'est pas validée.

La méthodologie PwC en termes de couverture du risque de fraude est-elle en adéquation avec la norme ISA 240 ?

H3 : la méthodologie PwC est calqué celle des normes l'ISA

Comme expliqué ci-dessus, la méthodologie de PwC concernant la gestion du risque de fraude suit à la lettre ce que préconise la norme ISA 240 ; hypothèse validée.

La problématique était la suivante : « Quel est le rôle de l'auditeur quant à la gestion du risque de fraude ? ».

La travail effectué à travers ce mémoire permet de fournir la réponse suivante : l'auditeur a pour rôle de mettre en place des travaux en accord avec ce que demande les normes ISA, notamment la norme ISA 240 afférent directement au risque de fraude ; la norme préconise de planifier les travaux en prenant connaissance de différents aspect de la comptabilité du client afin de pouvoir planifier les travaux nécessaire dans le but de couvrir le risque de management Override of Controls et de mettre en place la procédure d'imprévisibilité, et ainsi l'auditeur peut, ou non, selon l'issue des travaux, apporter l'assurance raisonnable que le risque de fraude n'est pas à craindre, et que les chances que

fraude il y a sont non significatifs. Dans le cas contraire, l'auditeur se voit alors dans l'obligation de communiquer avec les membres de la gouvernance au sujet de l'occurrence de fraude, voir alerter les autorités compétentes selon ce que la législation en place impose. Dans le cas où fraude il y a et que l'auditeur ne l'ai pas détecté, du moment que la norme ISA 240 fut appliquée à la lettre, cela ne relevé plus de la responsabilité de l'auditeur et ne peut se voir inquiété juridiquement parlant.

Bibliographie

- ❖ Renard, J. (2017). *Théorie et pratique de l'audit interne : Primé par l'IFACI*. Editions Eyrolles.
- ❖ Matthews Derek (2006), *A History of Auditing: The changing audit process in Britain from the nineteenth century to the present day*, Routledge, New York.
- ❖ Raffegau Jean, Dufils Pierre & De Monville Didier (1994), *L'Audit financier, Que sais-je ?* Presses universitaires de France, Paris.
- ❖ James Foreman-Peck & Robert Millward (1998), *Public and Private Ownership of British Industry 1820–1990*, Oxford Scholarship Online, Oxford Scholarship Online, London.
- ❖ Falloul Moulay El Mehdi (2012), *Audit financier, universitaires européennes*, Saarbrücken.
- ❖ Bethany Mclean & Peter Elkind (2004), *The Smartest Guys in the Room: The Amazing Rise and Scandalous Fall of Enron*, Portfolio trade, New York.
- ❖ Aouina, M. (2019). Le rôle de l'audit externe dans la transparence de la communication financière. Une revue de littérature. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 3(1).
- ❖ Owolabi S. A. & Olagunju A. O. (2020), *Historical Evolution of Audit Theory and Practice*, *International Journal of Management Excellence*, 16(1), pp. 2252-2259.
- ❖ Lee Teck-Heang & Azham Md.Ali (2008), *The evolution of auditing: An analysis of the historical development*, *Journal of Modern Accounting and Auditing*, 4(12), p1.
- ❖ Djekidel Yahia & Messaoudi Abdelhadi (2019), *L'audit légal en Algérie : un développement vers l'adoption d'un référentiel national d'audit.*, *Recherches économiques et managériales*, 13(1), pp. 39-56.
- ❖ Bregitta Roemkenya Madolidi Handoyo & Bunga Indah Bayunitri (2021), *The influence of internal audit and internal control toward fraud prevention*, *International Journal of Financial, Accounting, and Management*, 3(1), pp. 45-64.
- ❖ Arjan Reurink (2016), *Financial Fraud: A Literature Review*, MPIfG Discussion Paper, 16(5), p.1.
- ❖ Maria Vassiljev & Lehte Alver (2016), *Concept and periodisation of fraud models: theoretical review*, Atlantis Press, pp. 472-480.
- ❖ Cushman Fiery (2020), *Rationalization is rational*, *Behavioral and Brain Sciences*, 43(28), pp. 1-59.
- ❖ Rasha Kassem & Andrew Higson (2012), *The new fraud triangle model*, *Journal of Emerging Trends in Economics and Management Sciences*, 3(3), pp. 191-195.
- ❖ Krambia-Kapardis M. (Septembre 2002), *A Fraud detection model: A must for auditors*, *Journal of Financial Regulation and Compliance*, 10(3), pp. 265-278
- ❖ Sainati ; Tristano ; Brookes ; Naomi ; Locatelli & Giorgio (2016), *"Special Purpose Entities in Megaprojects: empty boxes or real companies? Literature Review"*, *Project Management Journal*, 48(2), pp. 55-73.
- ❖ Hartgaves Al L. (2002), *Enron: What happened and what we can learn from it*, *Journal of Accounting and Public Policy*, 21(2002), pp. 105-117.
- ❖ Andrew Cornford (2004), *Enron and Internationally Agreed Principles for Corporate Governance and the Financial Sector*, G-24 Discussion Paper Series.
- ❖ John C. Coates IV (2007), *The Goals and Promise of the Sarbanes–Oxley Act*, *Journal of Economic Perspective*, 21(1), pp. 96-116
- ❖ Ait Messaoud Nabil & YAHIOU Fouzia (2023), *Mécanisme d'élaboration du rapport de commissariat aux comptes au regard de l'application des normes D'audit algérienne « NAA »*, UMMTO, Tizi Ouzou.
- ❖ Issa F.A. (2020), *Influence factors on users' perception on the independent auditor's fraud detection responsibility*, Université de Québec, Montréal

- ❖ Décision n°002 du 04 Février 2016 du ministère des finances, Portant les normes Algériennes d'audit 210, 505, 560, 580
- ❖ Décision n°150 du 11 Octobre 2016 du ministère des finances, portant les normes Algériennes d'audit 300, 500, 510, 700
- ❖ Décision n°23 du 15 Mars 2017 du ministère des finances, portant les normes Algériennes d'audit 520, 570, 610, 620
- ❖ Décision n°150 du 24 septembre 2018 du ministère des finances, Portant normes algériennes d'audit 230, 501, 530, 540
- ❖ <https://www.ifrs.org/content/dam/ifrs/about-us/who-we-are/who-we-are-french-v2.pdf> (20/04/2024 à 20h)
- ❖ <http://mapage.noos.fr/moulinhg02/1945.2000/mondialisation./multinationales.html> (20/04/2024 à 20h)
- ❖ <https://www.iaasb.org/about-iaasb> (20/04/2024 à 21h)
- ❖ <https://www.instituteforgovernment.org.uk/explainer/financial-reporting-council> (20/04/2024 à 21h)
- ❖ https://pcaobus.org/news-events/speeches/speech-detail/background-on-the-pcaob_465 (23/04/2024 à 1h)
- ❖ <https://www.lefigaro.fr/societes/2017/03/01/20005-20170301ARTFIG00341-le-surprenant-retour-d-arthur-andersen.php> (05/05/2024 à 10h)
- ❖ <https://thelawdictionary.org/fraud/#:~:text=Fraud%20consists%20of%20some%20deceitful,it%20is%20always%20positive%2C%20intentional>

Annexe

Schéma n° 01 : Schéma expliquant la typologie de l'audit.

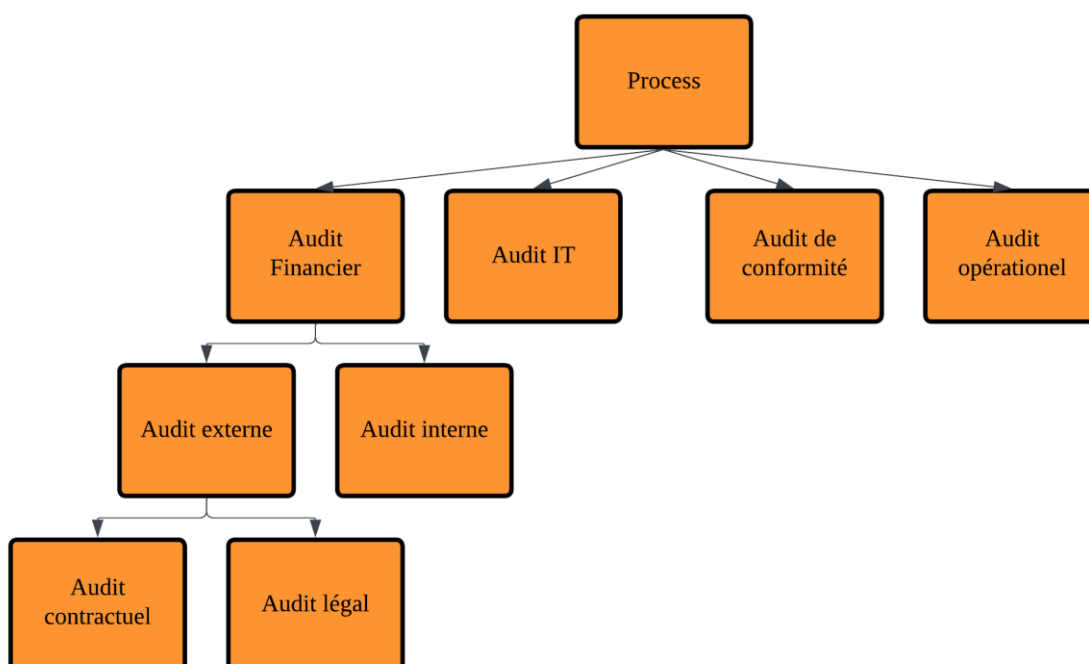


Schéma n°02 : Triangle de la fraude

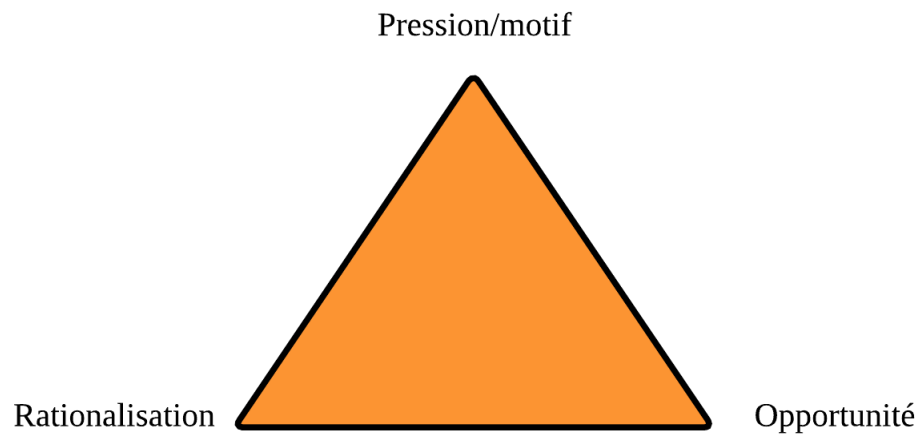


Schéma n°03 : L'organisation de PwC International

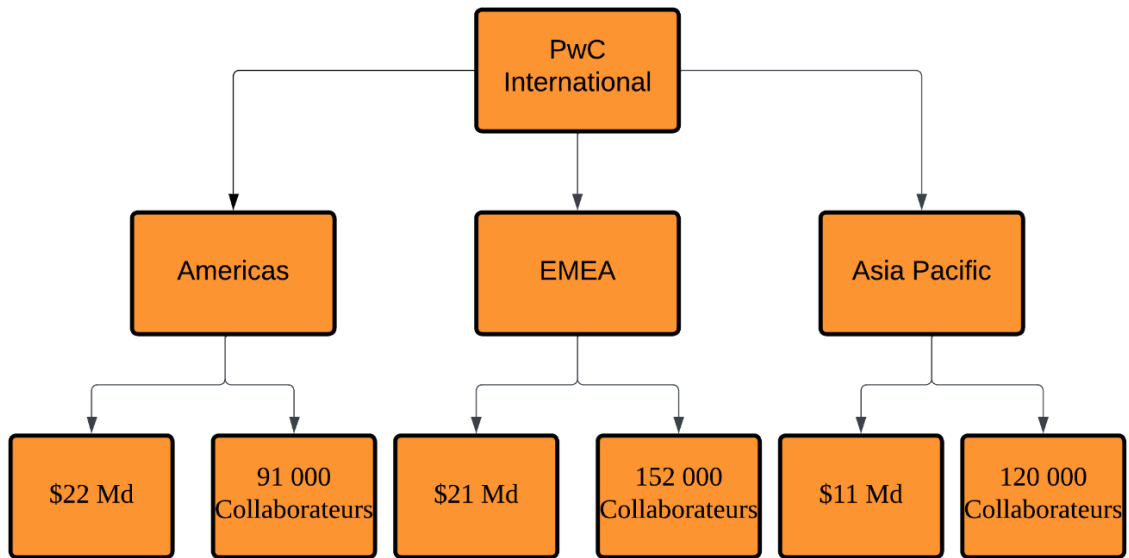


Figure n°01 : Chiffres de PwC international

PwC, un réseau de pays indépendants sur cinq continents



Figure n°02 : Carte résumant la location des différents bureau affiliés à PwC à travers le monde



Tableau n°01 : Hiérarchie de la LoS Assurance & Audit

Partner
Director
Senior Manager
Manager
Senior Associate
Junior Associate

Tableau n°02 : synthèse de la matérialité de K

Benchmark	Chiffre d'affaires sur l'exercice 2023
Chiffre d'affaires	838 118 513,10
Rule of Thumb %	03%
Overall Materiality	25 080 000,00
Haitcut %	25%
Performance Materiality	18 810 000,00
De Minimis SUM posting level %	10%
SUM	2 508 000,00

Tableau n°04 : analyse des risques inhérents

Facteurs de risque	Contexte de K
Motif/Pression	La politique de rémunération des cadres dirigeants vise à octroyer des bonus, ces parties variables du salaire peuvent constituer des incitations à la fraude afin de réaliser l'objectif escompté en revenu.
Opportunité	La séparation des tâches et l'environnement de contrôle interne même informelle au sein de l'entité assurent un niveau adéquat de contrôle notamment en matière d'abus de bien et détournement d'actifs de la société.
Rationalisation	Hors le code de conduite, il n'existe pas de communication formelle abordant les sujets liés à l'éthique, cependant le management est proche du personnel et communique au jour le jour sur le respect d'éthique.

Tableau n°05 : Synthèse statistique

Nombre d'écritures	4 736
Nombre de lignes	15 297
Total du Débit	9 896 755 664,36
Total du Crédit	9 896 755 664,36
Différence D-C	0
Date Comptable Début	02/01/2023
Date Comptable Fin	31/12/2023
Devise du rapport	DZD

Tableau n°06 : Ventilation de la population par mois

Nombre de mois	12
----------------	----

Période	Débit	Crédit	Solde	Nombre d'Ecritures	Nombre de ligne
01	583 719 379,67	583 719 379,67	0	319	1 032
02	421 594 989,42	421 594 989,42	0	268	883
03	512 801 647,81	512 801 647,81	0	267	937
04	276 836 321,69	276 836 321,69	0	197	716
05	464 421 093,32	464 421 093,32	0	336	1 053
06	908 197 877,83	908 197 877,83	0	526	1 685
07	793 047 253,80	793 047 253,80	0	300	983
08	840 721 115,42	840 721 115,42	0	422	1 363
09	825 934 361,96	825 934 361,96	0	360	1 072
10	926 953 709,52	926 953 709,52	0	457	1 436
11	1 083 648 009,63	1 083 648 009,63	0	515	1 676
12	2 258 879 904,29	2 258 879 904,29	0	769	2 461

Tableau n°07 : Ventilation de la population par type d'écriture

Nombre de types	4736
-----------------	------

Type Ecriture	Débit	Crédit	Solde	Nombre d'Ecritures	Nombre de Lignes
1	0	0	0	1	2
10	116549,18	116549,18	0	1	4
100	1163456,80	1163456,80	0	1	2
1000	19504,10	19504,10	0	1	4
1001	28458,10	28458,10	0	1	7
1002	43201,40	43201,40	0	1	9
1003	11495,00	11495,00	0	1	3
1004	11440,00	11440,00	0	1	2
1005	17261,20	17261,20	0	1	3
1006	40290,69	40290,69	0	1	2
1007	45911,82	45911,82	0	1	13
1008	28930,00	28930,00	0	1	9
1009	23460,80	23460,80	0	1	7
101	0	0	0	1	2
1010	32016,60	32016,60	0	1	10
1011	34698,54	34698,54	0	1	11
1012	31770,20	31770,20	0	1	4
1013	660000,00	660000,00	0	1	2
1014	32935,11	32935,11	0	1	8
1015	660000,00	660000,00	0	1	2
1016	660000,00	660000,00	0	1	2
1017	36732,28	36732,28	0	1	9
1018	29449,20	29449,20	0	1	6
1019	30697,70	30697,70	0	1	4
...

Tableau n°08 : Ventilation de la population par utilisateur

Nombre d'utilisateurs	1
-----------------------	---

Utilisateur	Débit	Crédit	Solde	Nombre d'Ecritures	Nombre de ligne
	8 997 050 603,96	8 997 050 603,96	0	4 736	15297

Tableau n°09 : liste des schémas comptables

ID Schéma	Schéma	Nombre d'écritures	Débit	Crédit
Schema 1	106[C] / 110[C] / 112[D] / 119[D]	1	53 264 501,61	53 264 501,61
Schema 2	112[C] / 120[D]	1	23 298 868,58	23 298 868,58
Schema 3	133[C] / 390[D] / 444[D] / 685[C] / 692[D] / 695[C]	3	70 228 522,99	70 228 522,99
Schema 4	133[C] / 390[D] / 444[D] / 685[C] / 692[D] / 695[D]	10	82 761 796,71	82 761 796,71
Schema 5	133[C] / 692[D]	1	8 996 891,72	8 996 891,72
Schema 6	133[D] / 390[C] / 444[C] / 685[D] / 692[C] / 695[D]	3	70 228 522,99	70 228 522,99
Schema 7	133[D] / 390[C] / 444[D] / 685[D] / 692[C] / 695[D]	10	82 761 796,71	82 761 796,71
Schema 8	133[D] / 390[C] / 444[D] / 685[D] / 692[D] / 695[D]	1	948 175,76	948 175,76
Schema 9	133[D] / 390[D] / 444[D] / 685[C] / 692[D] / 695[D]	1	948 175,76	948 175,76
Schema 10	133[D] / 692[C]	2	18 058 748,33	18 058 748,33
...

Tableau n°10 : Spécificité du test

Population	8 956 477,05
Nombre d'items	37
Type de test	Targeted testing
Niveau de risque	Low
Echantillon	3

Tableau n°11 : Population du test des frais de déplacement (analyse du compte 625)

8 956 477,05

Date d'enregistrement	Compte collectif	Débit (DI)	Crédit (DI)	Solde	Libellé
26/12/2023	625000	2 350 780,00	0	2 350 780,00	L1
24/12/2023	625000	926 605,50	0	926 605,50	L2
26/12/2023	625000	730 000,00	0	730 000,00	L3
31/05/2023	625000	615 000,00	0	615 000,00	L4
25/06/2023	625000	406 896,00	0	406 896,00	L5
26/10/2023	625000	292 369,00	0	292 369,00	L6
25/06/2023	625000	260 508,00	0	260 508,00	L7
28/08/2023	625000	259 890,00	0	259 890,00	L8
28/08/2023	625000	240 500,00	0	240 500,00	L9
21/03/2023	625000	234 469,50	0	234 469,50	L10
21/03/2023	625000	227 813,00	0	227 813,00	L11
28/08/2023	625000	172 600,00	0	172 600,00	L12
25/06/2023	625000	162 222,00	0	162 222,00	L13
28/08/2023	625000	159 500,00	0	159 500,00	L14
21/03/2023	625000	153 663,80	0	153 663,80	L15
24/12/2023	625000	151 431,00	0	151 431,00	L16
25/06/2023	625000	125 483,00	0	125 483,00	L17
21/03/2023	625000	124 200,00	0	124 200,00	L18
28/08/2023	625000	123 839,00	0	123 839,00	L19
28/08/2023	625000	118 046,00	0	118 046,00	L20
28/08/2023	625000	118 046,00	0	118 046,00	L21
23/07/2023	625000	100 917,43	0	100 917,43	L22
28/08/2023	625000	100 304,51	0	100 304,51	L23
28/08/2023	625000	97 415,30	0	97 415,30	L24
31/07/2023	625000	97 000,00	0	97 000,00	L25
31/07/2023	625000	96 214,96	0	96 214,96	L26
30/06/2023	625000	94 836,00	0	94 836,00	L27
31/10/2023	625000	93 089,00	0	93 089,00	L28
31/10/2023	625000	84 655,40	0	84 655,40	L29
30/11/2023	625000	81 669,25	0	81 669,25	L30
30/06/2023	625000	81 400,00	0	81 400,00	L31
30/04/2023	625000	77 797,40	0	77 797,40	L32
...
31/07/2023	625000	2 266,00	0	-2 266,00	L37

Tableau n°12 : performance du test des frais de déplacement

Documentation de l'échantillon			Documentation du test						
Libellé	Date	Montant	Date	Montant	Ecart	Commentaire	Documents	Conclusion	
L1	26/12/2023	2 350 780,00	26/12/2023	2 350 780,00	0,00	Pas d'anomalie	F1	Test satisfaisant	
L2	24/12/2023	926 605,50	24/12/2023	926 605,50	0,00	Pas d'anomalie	F2	Test satisfaisant	
L3	26/12/2023	730 000,00	26/12/2023	730 000,00	0,00	Pas d'anomalie	F3	Test satisfaisant	